Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 112 (1976)

Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1172

15

Montreux, le 30 avril 1976

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

LES CLASSES VERTES

(Photo H. Clot, Rolle.)

LE BUT IDEAL POUR VOS COURSES D'ECOLE

CHEMIN DE FER TOURISTIQUE

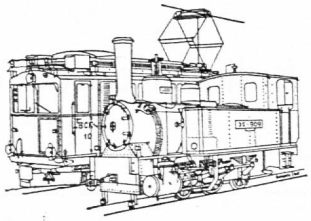

BLONAY-CHAMBY

RÉGION
VEVEY-
MONTREUX
SERVICE
COMMERCIAL BC
CH. ACACIAS 3
1023 **CRISSIER**

Attraction ferroviaire unique en Suisse.
Traction à vapeur et électrique chaque samedi après-midi de mi-mai à fin octobre.
En semaine, courses spéciales selon horaire à votre convenance.
Durée du trajet avec visite du dépôt-musée environ 1 1/2 h.
Locomotives à vapeur, automotrices électriques et voitures historiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS : TÉL. (021) 93 16 71 SERVION

Au cœur des forêts du Jorat.
A 15 km de Lausanne par Savigny.
A 2 km de Mézières.
A 10 km sortie autoroute du Léman à Chexbres.
Riche collection d'animaux de tous pays.
Place de jeux pour enfants et pour pique-nique.
Buvette. Billets collectifs pour enfants Fr. 1.50.

A louer maison pour colonies de vacances

Dates : juin, juillet, août, septembre, octobre.

Situation : Malvilliers / Val-de-Ruz (canton de Neuchâtel) Suisse. A 15 minutes de deux grandes villes.

Equipement : chambres, réfectoire, cuisine, douches, lavabos, WC, atelier, jardin.

Prix : Fr. 3.50 par jour par personne + charges.

Renseignements :

Direction de l'école primaire,
Serre 14,
2300 **La Chaux-de-Fonds**
(tél. 039/23 14 21).

Le Centre éducatif et pédagogique, 1470 Estavayer-le-Lac, école spécialisée, reconnue par l'AI, accueillant 50 enfants de 8 à 16 ans, débiles légers, internes et externes, ouvre une nouvelle classe et met au concours un poste :

D'ENSEIGNANT(E) SPÉCIALISÉ(E)

Titres souhaités : brevet de capacité pour l'enseignement primaire et spécialisation (possibilité de spécialisation en cours d'emploi).

Entrée en fonction : 23 août 1976.
Conditions de travail et de salaire correspondant aux normes officielles.

Renseignements : Direction du CEP Estavayer-le-Lac, ou M. J. Vaucher, inspecteur de l'enseignement spécialisé, Estavayer-le-Lac. Tél. 037/63 14 62.

Offres de service : Direction du Centre éducatif et pédagogique, 1470 Estavayer-le-Lac. Tél. 037/63 10 43.

NOUVEAU ELNA T SP

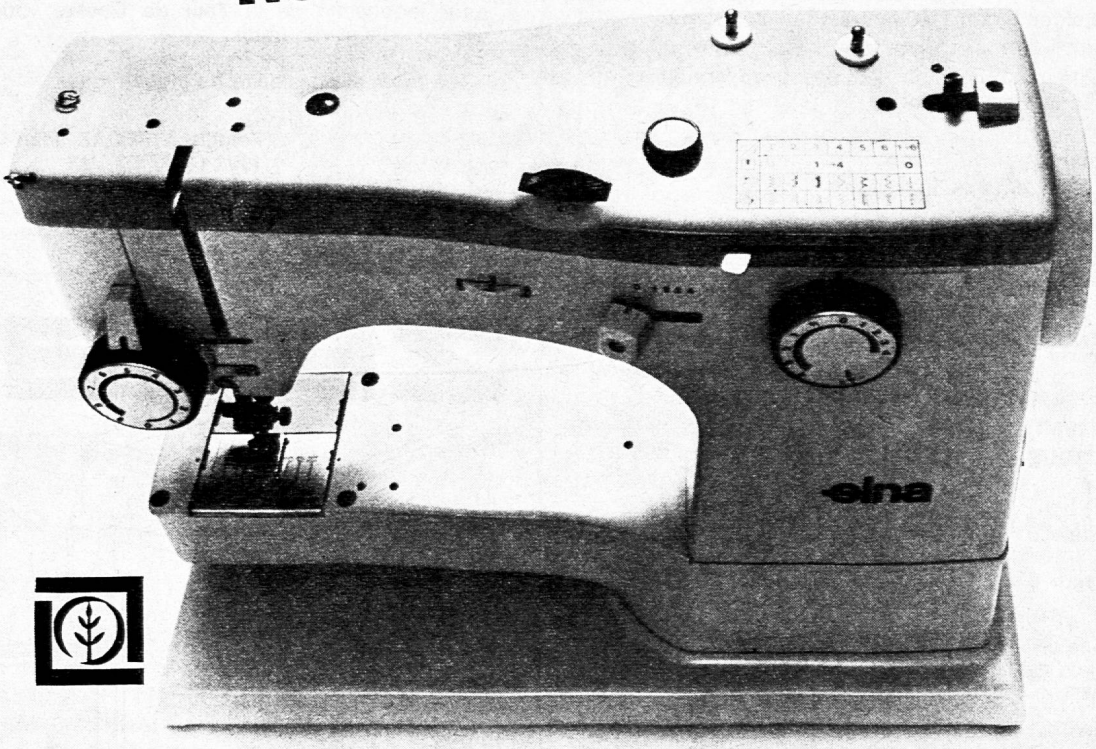

AGREABLE A ENSEIGNER PARCE QUE FACILE A UTILISER

Parmi une gamme de 13 modèles, Elna offre maintenant la machine à coudre utilitaire par excellence Elna T SP (Top Special) avec un programme de couture élargi et entièrement incorporé (14 points dont 11 utilitaires spécialement pour tissus stretch et la boutonnière automatique).

Un schéma placé sur l'Elna T SP permet la sélection facile des points.

Elna offre des rabais avantageux aux écoles et maîtresses de couture et met à disposition du personnel compétent pour des cours spéciaux et un service d'entretien des machines.

elna

COUPON

pour une documentation complète sur les machines à coudre Elna et le matériel scolaire gratuit.

Nom:

Prénom:

Rue:

NP/Lieu:

A envoyer à: ELNA S.A., 1211 Genève 13

Funiculaire de Chaumont

sur Neuchâtel, altitude : 1100 mètres.

Région idéale pour courses d'écoles avec gratuité pour le personnel enseignant.

Renseignements :
Téléphone (038) 25 15 46 ou 33 24 12

Institutrices, pour vos courses d'écoles enfantines

le ranch de poneys des Monts-de-Grandvaux

sur le chemin de la **Tour de Gourze** vous attend les mardis et vendredis.

Tea-room et possibilité de pique-niquer.

Famille VIREDAZ Jean-Claude
1603 GRANDVAUX
Tél. (021) 99 16 04

Duplicateurs à encre, à alcool, thermocopieurs, rétroprojecteurs, photocopieurs (Fr. —.12 / copie), tous accessoires y relatifs aux prix de toute concurrence !

C I T O

ENFIN UN APPAREIL ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE-MANUEL !

Le 8e modèle...

(plus d'erreur d'emploi possible).

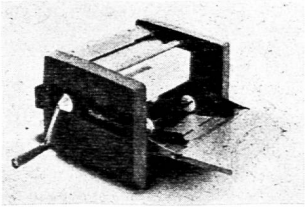

Pour la Suisse romande :
Pierre EMERY, 1066 EPALINGES / Lausanne, tél. (021) 32 64 02.
Vente - Livraisons - Entretien

DIANA

La plus belle revue illustrée, avec posters couleurs.
Diana protège la faune et la nature.
ABONNEZ-VOUS à la REVUE DIANA, case postale 1008, Ch. 1870 MONTHEY 2.
Prix de l'abonnement (12 numéros) :
Fr. 35.— - étranger Fr. 48.—.
Abonnement à envoyer à l'adresse ci-dessous.
Je soussigné déclare souscrire un abonnement d'une année à la Revue DIANA.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse exacte : .....

.....

No postal : ..... Localité : .....

Signature : .....

ZESAR SA

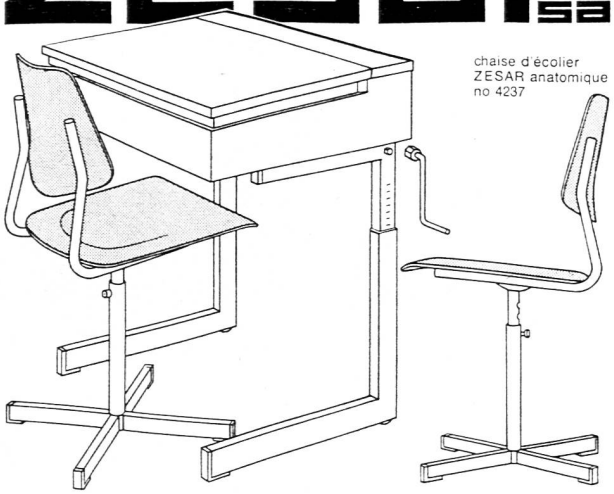

Le spécialiste du mobilier scolaire

50 Jahre ans
ZESAR SA
1926-1976

ZESAR SA 2501 Bienne, case postale 25, tél. (032) 25 25 94

Pendant les vacances du 10 juillet au 28 août, nous cherchons pour notre fille de 17 ans (5e année de gymnase)

famille d'instituteurs

en Suisse romande. Leçons de français désirées. Bonne compensation. La jeune fille est très sérieuse et d'un caractère agréable.

Famille Benz, Textilfabrik, Unterdorfstrasse, 9443 Widnau.

Votre prochaine course d'école :

GENÈVE

— Visitez le Palais des Nations Unies, le quartier international, l'aéroport intercontinental de Cointrin, etc.
— Baladez-vous dans la vieille Ville riche en vestiges de ses 2000 ans d'histoire.
— Faites une croisière sur le lac, une descente du Rhône en bateau, une montée au Salève en téléphérique...
— Admirez la célèbre rade de Genève, son jet d'eau (140 m.), ses quais et ses parcs fleuris...

GENÈVE : le monde dans une ville

Sommaire

Avant-propos : LES CLASSES VERTES 365

Le tourisme pédestre à l'école 367

Un camp d'été en montagne 370

Organisation d'un camp

Objectifs et principes 372
Petit « pense-bête » 373
Un brin d'inconscience 374

Les auberges de la jeunesse 377

Réglementations cantonales 380

Echanges de classe 384

Responsabilité juridique des maîtres 385

A la Télévision suisse romande 386

RADIO SCOLAIRE 389

Le mythe de l'orthographe

Merci à tous les collègues qui ont déjà donné leur opinion sur notre article paru dans l'« Educateur » N° 13, du 2 avril 1976. Cette date se situant juste avant les vacances dans plusieurs cantons, peut-être n'est-il pas superflu d'attirer encore votre attention sur nos réflexions, et de vous prier une dernière fois de nous envoyer vos idées, suggestions, réactions...

Des lettres reçues se dégagent déjà certaines « lignes de forces ». Une synthèse, puis des propositions, une autre fois.

René, Richard
et un groupe de la Côte.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) : Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :
Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.
René Blind, 1605 Chexbres.
Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :
Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.

Avant-propos

Les classes vertes

Le corps enseignant en tant que partie intégrante (et fort bien intégrée) de notre société moutonnière apprend, depuis quelque temps déjà, que la course d'école d'antan n'est plus tout à fait « dans le vent ». S'appuyer cinq cents bornes pour passer deux jours au Tessin n'emporte plus aussi facilement l'adhésion des élèves et des parents dont la plupart ont souvent déjà à leurs palmarès dominicaux des records autrement plus impressionnants.

Dommage ! C'était pourtant bien agréable : deux ou trois visites à gauche ou à droite, une petite promenade à travers la ville, des repas au restaurant, une excursion en bateau, une nuit plus ou moins tranquille à l'auberge de jeunesse du coin et le lendemain : retour.

Tout était calculé, pesé, pensé, rodé. Au terme de cinq courses du même type, vous pensez bien que le hasard n'était plus de la partie, pas plus que l'enthousiasme d'ailleurs !

Dans le train, des chansons à la limite. Mais qu'importe ! Belle jeunesse tout de même ! Le maître avait fait son devoir éducatif et civique.

Va et découvre ton pays !

Or donc que faire pour remplacer ces courses d'écoles — voyages organisés dont, à l'instar de Pierre Perret, « certains pisse-froid vous diront qu'i's'aiment plus ça... » ?

Un nom commence à fleurir sur toutes les lèvres des enseignants « in » (lisez recyclés, remis régulièrement en question, constamment réformés...) : **le camp** *que l'on qualifie aussi volontiers chez nos amis du bout du lac du joli nom de* **« classes vertes ».**

Faire la caricature du camp est pour le moins aussi facile que de faire celle de la course d'école. Disons d'emblée que le collègue qui part avec le secret espoir de s'offrir une semaine de vacances aux frais de la princesse court le risque d'être un peu déçu. Le camp style « Club Méditerranée » nécessite par ailleurs, je crois, une certaine organisation et ce ne sont pas les « gentils animateurs » qui passent les vacances les plus agréables (information tout à fait gratuite, je n'ai jamais eu l'occasion de vérifier !).

Un camp se prépare, il s'agit là en fait de la condition sine qua non de réussite. Qu'on l'organise seul ou entre plusieurs collègues, il doit porter, dans des proportions variables et selon des critères à déterminer, autant sur une activité physique que sur un travail intellectuel des élèves. L'expérience nous a montré qu'une part trop importante de travail intellectuel ne satisfaisait ni les élèves ni les maîtres : tout ce qui s'apprend par nos différents sens ne nécessitant pas forcément de concrétisation écrite, enregistrée, photographiée ou dessinée.

Qu'on nous comprenne bien ! Lorsque nous parlons de préparation, nous ne voulons pas prôner une organisation à tel point minutieuse qu'elle excluerait toute improvisation, la stérilité guette les organisateurs outranciers, les obsédés du chrono. Dieu merci, la foule d'objets originaux, de considérations de tous ordres que nous apportent les enfants est à l'origine de nombreuses leçons « non préparées », spontanées, donc le plus souvent intéressantes et réussies !

Définir, même sommairement, les principaux **objectifs** *pédagogiques, sociaux ou culturels d'un camp nous paraît aléatoire tant il est vrai que leur nombre n'a d'égal que leur intérêt. Essayons toutefois d'en situer queques-uns.*

Sortir l'enfant de son milieu, *lui apprendre à connaître une autre forme d'organisation sociale que celle de son indiscutable et inamovible milieu familial (qu'il soit d'ailleurs permissif, autoritaire ou inexistant...). Il ne s'agit pas d'amener l'élève à faire des comparaisons, mais plutôt de le sensibiliser à un type différent de relations, à l'amener à prendre des responsabilités au sein d'un groupe, responsabilités qu'il détient peut-être, mais sous une autre forme, à la maison.*

Rien dans l'éducation n'est aussi étonnant que la somme d'ignorance qu'elle accumule sous la forme de faits inertes.

Henry Adams,
L'Education de H. Adams.

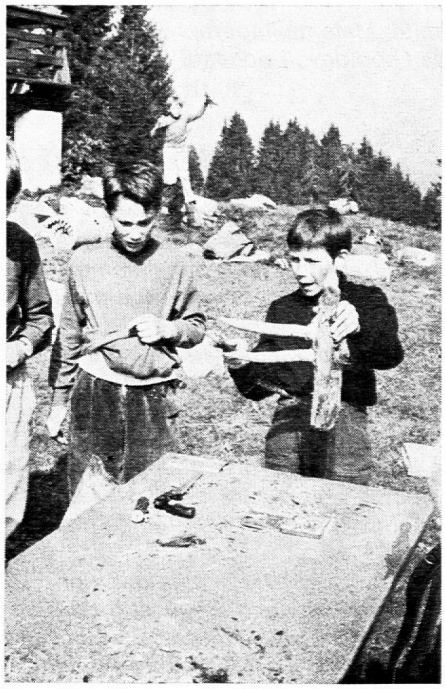

A. P.

Les enfants sont venus vous demander des roses !

Il faut leur en donner.

— Mais les petits ingrats détruisent toutes choses...

Il faut leur pardonner.

Marceline Desbordes-Valmore,
Le Livre des Mères.

On met longtemps à devenir jeune.

Picasso.

Pratiquement aucun élève ne s'est senti « déboussolé » pendant plus d'une journée, la capacité d'adaptation des enfants est très nettement supérieure à celle des adultes, et les relations détendues avec un maître qu'ils voient se laver les dents, manger, marcher et dormir comme eux et avec eux, compense, la plupart du temps, l'absence momentanée des parents.

La vie communautaire *possède une valeur formative indiscutable à condition qu'elle ne soit pas confondue avec promiscuité : la première est enrichissante, la seconde dégradante. L'élève doit pouvoir, s'il le désire, disposer d'un certain temps de liberté qu'il consacrera la plupart du temps à jouer ou à discuter avec ses camarades, mais aussi à cultiver sa propre solitude si tel est son tempérament.*

Les finalités essentielles de la vie communautaire sont d'apprendre à partager, que ce soit sa nourriture, ses affaires, sa chambre, voire même parfois sa tranquillité (exception faite de la remarque des lignes précédentes) et d'apprendre à s'organiser.

Découverte d'un environnement géographique différent : *Ce point particulier des objectifs conviendrait fort bien à une longue dissertation sur l'importance du milieu naturel, sa connaissance objective, sa défense et sa pérennité, mais la chose a été tant de fois dite et redite qu'elle est presque devenue un lieu commun un peu agaçant. Dommage ! Espérons cependant que le corps enseignant s'est suffisamment imprégné de toutes ces notions pour nous épargner le soin de plagier les grands penseurs naturalistes actuels. Quelle que soit la formule adoptée pour sensibiliser les enfants aux hommes, aux animaux, aux plantes et aux minéraux qu'ils devront, ou mieux encore qu'ils voudront étudier, il est nécessaire que le maître « déblaie » le terrain, (fiches-guides, organisation des groupes, matériel divers, et surtout préparation psychologique des élèves...).*

Mais, de grâce, qu'il ne fasse pas lui le travail de la découverte et l'impose aux enfants.

Redonner un certain sens à l'effort physique : *Chaque être humain est constitué d'une âme, d'un esprit et d'un corps. Si les deux premiers sont des notions intangibles, et difficilement cernables (pour nous du moins) la troisième constitue l'environnement le plus immédiat et le plus important de chaque individu. Respecter et soigner cet environnement devrait être la préoccupation première de chacun. Nous posséderions ainsi un outil en parfait état, capable de nous permettre alors d'apprécier un environnement plus... lointain.*

« Un esprit sain dans un corps sain » n'est point une formule gratuite, un cache-misère pour esprit stérile. Dans notre civilisation de la voiture... mais n'allongeons pas, tous l'ont compris, la marche, entre autres, ne peut faire de mal à personne ! Qu'on nous permette encore une remarque : trop souvent le maître interrompt la marche, casse un rythme pas toujours facile à trouver, pour se lancer dans une « information intéressante » sur telle ou telle splendeur du paysage, originalité de la flore ou détail « remarquable », il trouble les silences ou les joies bruyantes de la halte pour expliquer tous les paramètres du fœhn, de l'aérodynamisme du chouca ou de la constitution géologique du gneiss. De grâce, qu'il apprenne, lui, à se taire un peu et à laisser aux enfants le soin de découvrir certaines évidences ou d'ignorer les notions techniques et rébarbatives qui n'entrent pas dans les dispositions de cœur et d'esprit du moment.

Pour le maître *aussi, un camp peut apporter énormément : non seulement il peut l'aider à mieux comprendre ses élèves, à briser l'image qu'il s'en fait au simple vu de l'activité le plus souvent artificielle de la classe, mais il l'oblige en plus à sortir de son immobilisme stérilisant, de sa routine, de sa sédentarité, en un mot de sa sacrosainte « Tour d'Ivoire ».*

Puissent ces quelques pages aider certain(e)s collègues à se faire un peu violence, il s'agira toujours, nous en sommes sûrs, d'un masochisme productif !

Lisette Badoux — Henri Porchet — René Blind

LE TOURISME PÉDESTRE A L'ÉCOLE

André Paschoud, Chexbres.

Je ne conçois qu'une manière de voyager plus agréable que d'aller à cheval ; c'est d'aller à pied.

J.-J. Rousseau, Emile.

Le tourisme pédestre, à la fois sport et moyen irremplaçable d'apprendre à connaître la nature, devrait certainement avoir une place plus importante à l'école.

Malheureusement la marche ne demande aucune technique brillante, elle n'est pas spectaculaire, elle ne permet guère d'organiser des compétitions, elle ne déchaîne aucun chauvinisme et n'exige pas l'achat d'un matériel coûteux. Peut-on la considérer comme un sport ?

Depuis quelques années, de nombreux médecins ont montré les effets salutaires de la marche qui permet de lutter contre les nuisances de la vie citadine, d'oxygéner le sang, d'augmenter la résistance physique et d'améliorer les défenses naturelles de l'organisme. Les adultes peuvent encore tirer d'autres profits de la marche : elle empêche l'apparition de l'obésité, réduit les risques d'artériosclérose et d'infarctus, et rétablit l'équilibre psychique menacé par les tensions de la vie urbaine. Il est en définitive difficile de trouver un sport plus complet et plus bénéfique.

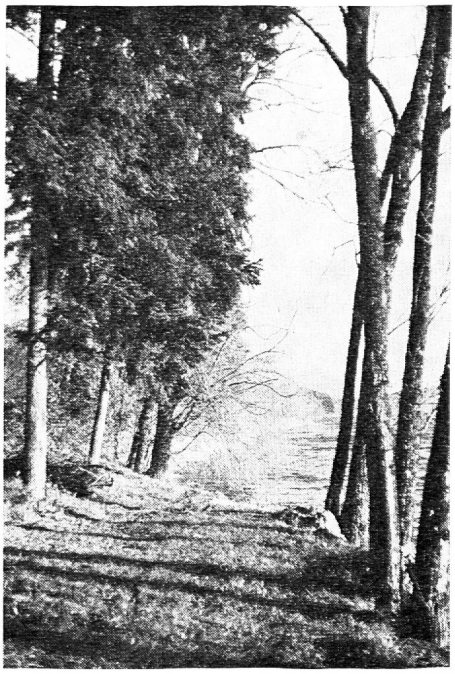

Lac de Bret.

Photo Théo Chevalley.

Je m'en vais promener tantôt parmi la plaine, tantôt en un village et tantôt en un bois, et tantôt par les lieux solitaires et cois. *Ronsart,* Œuvres.

Voyage aux Alpes et en Italie, 1837

... A Bionnay, on laisse sur la gauche le sentier qui conduit par le Prarion dans la vallée de Chamounix, et l'on commence à mettre entre soi et cette vallée le Mont-Blanc en personne. Le pays que nous parcourons est encore riant et cultivé ; vers le soir déjà, il devient solitaire et de plus en plus sauvage. Le chemin, d'abord doux et facile, aboutit à un rocher boisé qu'il faut gravir. Mais contre ce rocher qui ferme le vallon est adossée la chapelle de Notre-Dame-de-la-Gorge. C'est une vieille église précédée de douze petits reposoirs, symbole des stations du Calvaire. Encaissée entre des pentes verdoyantes, serrée de près par les forêts, et dominée par des cimes inaccessibles, cette petite église rappelle ce que l'on se représente de ces temples mystérieux où les druides cachaient autrefois leur culte. Bientôt nous la voyons au-dessous de nous, se perdant peu à peu dans une ombre ténébreuse ; tandis que l'aiguille de Warens, les Fiz, et le col d'Anterne, se découvrent à mesure que nous nous élevons, et reflètent sur la saillie de leurs vastes parois les derniers feux du soir.

Durant toute cette partie de la route, nous ne rencontrons qu'un montagnard qui descend des hauteurs : « Ah ! les belles gens ! dit-il, et puis propres, et puis riches ! Ah ! çà, qui êtes-vous bien, vous autres ? Des bienheureux du temps. Et que diable venez-vous donc voir chez ces rocs ? Et tant d'autres qui passent aussi, mêmement que si chacun me payait vingt francs, je serions enterré sous mes millions ! — Voilà, lui dit magnifiquement M. Topffer, vingt sous pour vous. — Eh ! braves gens ! bien vrai ? et puis propres, et puis de quoi boire un coup ! ! ! » Et il s'en va aussi joyeux que si les millions étaient venus, sans compter que vingt sous, c'est plus portatif...

R. Töpffer.

De leur côté, les enfants voient dans les excursions une possibilité d'**évasion** et un moyen de partir à la **découverte**. Le tourisme pédestre apporte à nos élèves toutes sortes de **connaissances** sur la nature et le monde rural. L'ouvrage de O. Paccaud : « A la découverte de la nature », paru chez Delachaux et Niestlé, contient dans ce domaine de très riches informations ; il peut nous aider à mieux regarder la flore, les arbres, les multiples aspects de notre pays. Avec de grands élèves, des sujets plus complexes pourraient être abordés : architecture des fermes, aspect des villages, disposition des bâtiments, aménagement du territoire. Les nouvelles générations d'instituteurs formées à l'«étude du milieu » sauront tirer parti de cette vaste exposition vivante avec laquelle on ne peut prendre contact qu'au cours de randonnées qui devraient être plus fréquentes.

Suivant les intérêts particuliers des maîtres, les sorties de classes pourront encore faire l'objet d'autres enseignements occasionnels. **La lecture de cartes, la course d'orientation, la visite** d'une ferme, d'un château ou d'une église, **l'observation** de certains travaux agricoles peuvent rendre encore plus profitables certaines journées passées hors de classe. On pourrait aussi tenter, dans les cas favorables et en dépit de certaines déceptions, de former **le goût esthétique** de nos élèves en leur faisant remarquer la beauté d'un verger en fleurs ou celle d'un arbre plusieurs fois centenaire. Peu à peu, de telles observations inspirent un certain **respect** envers la vie végétale ou animale, et font comprendre qu'il faut s'efforcer de ne pas enlaidir et de ne pas polluer la nature. Ainsi des excursions bien menées peuvent contribuer à l'éducation de nos élèves, et leur offrir une vision plus complète du monde et des activités humaines. Si de plus nous parvenions à leur donner un certain **goût de l'effort et des plaisirs simples**, le temps passé hors de classe sera loin d'être perdu.

Remarquons toutefois qu'il ne convient pas de former des projets trop ambitieux : vouloir trop entreprendre dans une seule sortie oblige à faire une préparation trop longue qui finit par décourager. Du reste il vaut mieux se limiter à un ou deux objectifs si l'on veut qu'il en reste quelque chose dans l'esprit des élèves.

Les principales difficultés que j'ai éprouvées au cours d'excursions scolaires proviennent du fait que l'intérêt des élèves semble se concentrer sur la vie sociale du groupe. Ce qui compte, c'est de raconter les petites histoires de sa vie quotidienne, de se vanter, de se faire offrir des caramels ou de montrer qu'on est un peu là en braillant. Devant cet état d'esprit, une remarque sur l'élégance d'un clocher ou une question sur le nom d'une montagne ne suscitent souvent qu'une grimace indifférente.

Une forte proportion d'élèves ne s'intéressent guère au cheminement : ils ne savent pas où ils se trouvent, où sont les points cardinaux, ni dans quelle direction on doit marcher ; ils ne sauraient pas refaire le même chemin tout seuls. Ces déceptions s'amenuisent notablement si l'on a annoncé que tel après-midi sera consacré à tel travail d'observation ; on peut ainsi exiger un minimum d'attention pendant un certain temps, alors que pendant une journée entière de tourisme pédestre, on mettra l'accent sur l'effort physique, et on se contentera de découvrir des paysages nouveaux de façon un peu globale.

La préparation d'une excursion commence par le choix de l'itinéraire. C'est à ce moment que les publications éditées par les associations cantonales de tourisme pédestre sont le plus utiles, car elles permettent d'opter entre de nombreuses suggestions. Sur les cartes, la surimpression des cheminements nous assure que tel sentier est praticable et balisé. En décidant de suivre l'un de ces parcours, nous réduisons les risques d'aventures au minimum. De leur côté, les guides donnent une description plus complète des itinéraires ; ils indiquent les temps de marche, attirent notre attention sur certaines difficultés du cheminement. Nous pourrons nous rendre compte de l'effort à fournir en consultant le tableau des dénivellations. Il y a évidemment lieu d'adapter nos exigences à l'âge et à l'entraînement de nos élèves. L'expérience montre que, si nous ne voulons pas provoquer trop de grimaces, nous ne devrions pas en général dépasser les normes suivantes : 5 ½ heures de marche, 600 m. de montée et 600 m. de descente, ou 800 m. de montée seule, ou 1200 m. de descente seule. (Par exemple, je déconseille la descente des Rochers-de-Naye (2042 m.) à Territet (375 m.) qui avec ses 1667 m. de dénivellation est une course assez pénible pour ceux qui ne sont pas entraînés.)

Signalons enfin que la plupart des guides mentionnent les monuments ou les lieux remarquables que l'on peut observer au cours de l'excursion. On consultera aussi avec profit les ouvrages de Ric Berger (commandes à adresser à Morges) qui, pour toutes les régions du canton de Vaud, contiennent un très grand nombre de renseignements d'ordre historique.

Pour montrer l'intérêt de ces guides, relevons dans les tables des matières quelques exemples qui pourraient convenir à des courses scolaires :

Champéry - Portes du Soleil - Morgins	5 h. 30 min.
Sion - Mayens de la Dzou - Sion	5 h. 10 min.
La Forclaz - L'Arpille - Martigny	5 h.
Aubonne - Morges	2 h. 20 min.
Arzier - Bois-de-Chêne - Nyon	3 h. 10 min.
Les Allières - Col de Jaman - Caux - Montreux	4 h. 30 min.
Villeneuve - Les Grangettes - St-Gingolph	3 h. 15 min.
Le Sépey - Barrage de l'Hongrin - Les Allières	6 h. 30 min.
Blonay - Tour des Pléiades	4 h.
Les Avants - Tour du Cubly	2 h. 20 min.

Les « Circuits pédestres vaudois » qui viennent de sortir de presse proposent de nombreux buts parfaitement adaptés à nos classes : La Combe de Bursins, le Crêt de la Neuve, le Mont-Aubert, les sources de la Venoge, les Gorges du Nozon, le Jorat, le Signal de la Reine Berthe, le Vully, le Mont-Chesau, le Vallon de la Manche, le tour de la Palette d'Isenau.

Cette documentation devrait figurer dans toutes les bibliothèques scolaires.

En principe, les itinéraires proposés dans les guides sont balisés au moyen d'indicateurs jaunes placés par les associations de tourisme pédestre. En principe, car le balisage, le contrôle des indicateurs, les modifications de parcours, le report de ces modifications sur les cartes au moment des rééditions sont des opérations complexes qu'il est difficile de réaliser au moment opportun. De plus, chaque année, un certain nombre d'indicateurs disparaissent, soit que des arbres aient été abattus, soit que des gens mal intentionnés aient pris plaisir à commettre des déprédations.

Deux règles devraient être connues des excursionnistes : en l'absence de balisage, on continue sur le chemin principal ; d'autre part les losanges jaunes indiquent la direction par leur emplacement (ils sont situés au bord du chemin qu'il faut prendre, mais la position des angles n'a aucune signification).

Dans les stations touristiques, les sociétés de développement ont souvent balisé les promenades d'intérêt local avec des panneaux variés ou des traits de peinture. Ce réseau offre de nombreuses possibilités qui correspondent assez bien à ce que l'on recherche pour de jeunes élèves. Mais les courses proposées par les offices du tourisme et qui figurent sur des cartes locales ne sont pas toujours balisées. Dans les régions montagneuses, la prudence est de rigueur, et **souvent une course de reconnaissance s'impose.**

En conclusion, nous ne pouvons que vous recommander de partir plus souvent dans la nature avec vos classes. Le tourisme pédestre répond au besoin d'évasion ressenti par nos élèves dès que les périodes d'école dépassent cinq ou six semaines ; non seulement il affermit leur santé et leur caractère, mais il leur ouvre encore les yeux sur un monde peu connu des citadins. Il est probable que la pratique du tourisme pédestre a des conséquences plus profondes encore, quoique difficiles à préciser. Il me semble que la conception qu'un peuple se fait de la vie soit assez différente suivant que la majorité des gens passe ses loisirs à rouler en voiture, à discuter au coin d'une place, ou à traverser monts et vaux. Si cela était vrai, un des rôles de l'école serait alors d'encourager les élèves à pratiquer ce sport très complet qu'est la marche, et de les persuader qu'il n'est pas infamant pour un jeune homme de faire une journée de marche. En France, par exemple, est en train de se développer une forme de tourisme pédestre qui propose la traversée de provinces entières en plusieurs étapes successives ; cette grande randonnée respire son parfum d'aventure, et fait bien augurer des jeunes qui ont le courage de l'entreprendre.

Yves Menthonnex, président de l'Association vaudoise de tourisme pédestre.

Montagne aux Mange.

Photo Théo Chevalley.

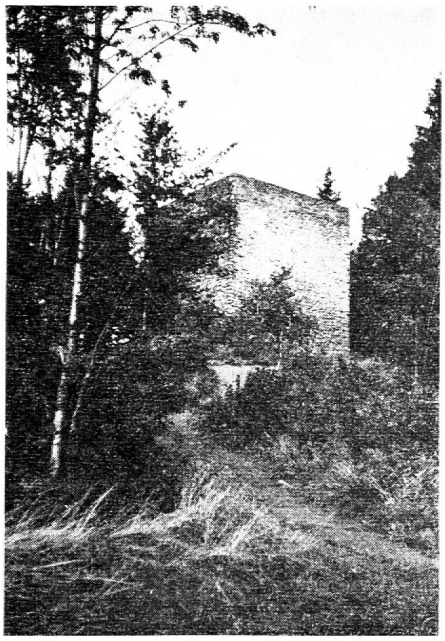

Tour de Gourze.

Photo Théo Chevalley.

Publications concernant le tourisme pédestre

Les ouvrages édités par Payot, Lausanne, ou Kümmerly & Frey, Hallerstrasse 6, 3001 Berne, peuvent être achetés en librairie ou directement chez l'éditeur. Les cartes éditées par des offices de tourisme ne se trouvent en général que dans les offices locaux qui les ont publiées.

Chaîne du Jura

Carte spéciale du Jura - 1 : 50 000, avec surimpression des chemins balisés (Kümmerly & Frey).

— Feuille N° 3 : « Solothurn - Delémont - Porrentruy »	Fr. 15.—
— Feuille N° 4 : « Neuchâtel - Chasseral - Bienne »	Fr. 15.—
— Feuille N° 5 : « Yverdon - Sainte-Croix - Val-de-Travers »	Fr. 15.—
— Feuille N° 6 : « Lausanne - La Côte - Saint-Cergue - Vallée de Joux »	Fr. 15.—

Le bonheur est dans le pré,
Cours-y vite il va filer.

Chanson populaire...

« Chemins des crêtes du Jura » - Guide Kümmerly & Frey (De Baden à Nyon) Fr. 11.80
« Franches-Montagnes » (Guide Kümmerly & Frey) Fr. 12.80
« Région de Moutier » (Guide Kümmerly & Frey) Fr. 9.80

Fribourg

« Itinéraires circulaires de la région de Fribourg » (Guide Kümmerly & Frey) Fr. 9.80
« Tourisme pédestre au Pays de Fribourg ». Carte au 1 : 100 000. Parution en août.
Cartes éditées par les offices de tourisme : « Châtel-Saint-Denis - Les Paccots » et « Lac Noir » (« Gruyères », à paraître).

Genève

« Carte du canton de Genève » - Section genevoise du TCS Fr. 12.—
Revue du TCS : un article TP dans chaque numéro.

Neuchâtel

« Pays de Neuchâtel - Chemins pédestres » - Carte en vente à l'Office du tourisme, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel Fr. 5.40

Valais

« Val d'Anniviers et val d'Hérens » (Guide Kümmerly & Frey) Fr. 12.80
« Bas-Valais » (Guide Kümmerly & Frey) Fr. 13.80
« Valais central » (Kümmerly & Frey) Fr. 12.80
« Zermatt - Saas-Fee - Grächen » (Guide Kümmerly & Frey) Fr. 13.80
« Val de Bagnes et d'Entremont » (Guide Kümmerly & Frey) Fr. 13.80
« A pied à travers le Valais » - Brochure avec temps de marche. Office du tourisme, Sion Fr. 1.50
« Wallis » - Touristenkarte 1 : 200 000 (Kümmerly & Frey) Fr. 4.90
Cartes des offices de tourisme :
« Crans-Montana » - « Val d'Anniviers » - « Loye-Grône » - « Nax » - « Evolène » - « Saint-Martin » - « Haute-Nendaz » - « Anzère » - « Ovronnaz » - « Champey » - « Les Marécottes » - « Vallée du Trient » - « Isérables » - « Val des Dix ». Fr. 4.— à Fr. 15.—.
« Du lac Léman au Dents-du-Midi » - Imprimerie Pillet, Martigny. Fr. 2.50.

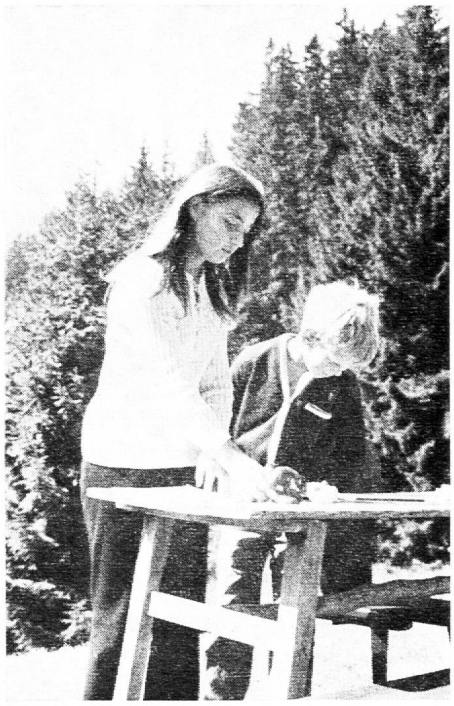

A. P.

Vaud

« Carte de Lausanne et environs » 1 : 25 000 (Kümmerly & Frey) Fr. 15.—
« La Côte et Jura Sud-Ouest » (Guide Kümmerly & Frey) Fr. 12.80
« Préalpes et Alpes vaudoises » (Guide Payot) Fr. 9.80
« Montreux-Promenades » (Guide Corbaz, Montreux) Fr. 9.50
« 40 nouveaux itinéraires pour piétons » (Guide Payot). Pas balisé Fr. 9.80
Cartes des offices de tourisme :
« Saint-Cergue » - « Montreux » - « Est vaudois » (Villars) - « Leysin » - « Les Diablerets ». Fr. 5.— à Fr. 7.—.
« Château-d'Œx » (Librairie du Collège).
Nouveautés :
« Circuits pédestres vaudois » - 42 itinéraires - Pas balisés - 42 croquis. Voir annonce Payot.
« Carte du canton de Vaud » - Itinéraires pédestres - 1 : 150 000. Voir annonce Payot.

Une expérience positive :

Un camp d'été, en montagne

Remarques préliminaires

Il ne s'agit pas ici de mettre en doute la valeur des camps de ski, dont l'organisation, la réalisation et les bienfaits sont connus depuis bien des années. Le but de ces lignes est de faire part d'une expérience de camp, vécue avec des classes en dehors de la saison hivernale.

En course d'école, on ne fait que passer dans une région, avec laquelle le contact est fugitif.

En hiver, lorsque nos élèves participent à un camp de ski, ils ont rarement l'occasion de connaître la montagne et ses habitants : la journée sur les pistes terminée, la nuit tombe peu après le retour au lieu d'implantation. Les enfants, fatigués, s'occupent

Aimons nos montagnes
Notre Alpe de neige !
Aimons nos campagnes
Que Dieu les protège !

Jacques Dalcroze,

Le Pays romand.

encore du rangement de leur matériel, font un brin de toilette, endossent leur « training » ; c'est bientôt le moment de passer à table (parfois, il faut participer à certaines tâches de la vie collective), puis c'est la veillée et la « détente ». Le rythme de la journée imposé par la pratique du ski en fonction de l'âge des élèves, ne permet guère de véritable contact avec la vie et les activités des montagnards. C'est l'évidence même, puisque le camp hivernal est avant tout axé sur le ski de descente et, maintenant parfois, sur le ski de fond ou de randonnée.

Ces constatations nous amèneraient à chercher une gradation pour deux classes à options formées de garçons ; en 7e, il y eut un camp en montagne, en sepembre, à Haute-Nendaz ; en 8e (la plupart des élèves firent deux années avec les mêmes maîtres), course, en juin, dans le val d'Anniviers et au barrage de Moiry, en passant par Grimentz. Dans cette dernière localité, l'hiver suivant, les garçons de 8e vécurent leur camp de ski. Les deux approches de ce village et des environs permirent la comparaison été-hiver.

Nous relatons ici, surtout l'expérience des cinq jours à Haute-Nendaz, en septembre, tout en faisant remarquer la comparaison que purent faire les élèves entre deux vallées valaisannes.

Importance de la préparation du camp d'été

Dès le printemps (en 7e), bien des activités scolaires préparèrent le séjour, soit dans chacune des classes, soit dans les groupes à option. Citons quelques activités centrées sur le Valais et Haute-Nendaz :

— Révision active des particularités géographiques, climatiques, etc., du Valais central ; ressources naturelles, cultures, transhumance, voies de communication, tourisme, etc.

— Réalisation, en travail manuel léger : relief du canton du Valais.

— Etude du système de la Grande-Dixence avec le complexe des divers bassins d'accumulation, des principales centrales électriques ; en particulier, le barrage de Cleuson ; schémas, problèmes, graphiques, etc.

— Lecture de quelques textes de Ramuz et d'auteurs valaisans.

— Préparation, par chaque élève, d'une documentation sur la région, utilisation des dépliants fournis par l'Office du tourisme de Haute-Nendaz et, en particulier d'une petite carte régionale. Ces documents, fort divers, donnèrent lieu à des entretiens, surtout ceux que l'on put afficher : grandes photos en couleurs, etc. Les mélodies chères aux Valaisans furent prétextes à leçons de chant.

— Préparation des horaires pour les trajets aller et retour, calcul du prix de revient, préparation des veillées animées par les élèves.

Donc, on peut dire que la préparation du camp d'été fit l'objet d'une adaptation des activités scolaires à une meilleure connaissance de la région choisie, tout en respectant les exigences du programme. L'étude du milieu montagnard ajouta peu à peu ses éléments avant même le contact direct. Après le séjour, quantité de faits vécus pouvaient servir de références en relation avec les diverses activités des écoliers. Conclusion : l'expérience fut positive, pourvoyeuse de souvenirs communs, vivants et précieux. Lors d'une leçon de dessin, un garçon « redonna », par exemple, spontanément, le panorama de Cleuson avec une stupéfiante exactitude. D'ailleurs, des croquis pris sur place servirent de thèmes au maître de dessin.

Résumé : un camp « se vit » avant, pendant et après. Il n'est valable que s'il est vraiment une expérience de vie. Notons, à ce propos, ce qui frappa certains montagnards : le fait que des écoliers de Lausanne venaient dans leur village transposer leurs activités scolaires et se renseigner sur place, tout en effectuant chaque jour une marche, selon une gradation étudiée. Précisons que septembre est favorable à la marche en moyenne montagne : bonnes conditions météorologiques, température agréable, limpidité de l'air, journées suffisamment longues, observation des activités humaines au village et sur les alpages, etc. Bonne saison pour pique-niquer lors des randonnées, excellentes conditions pour les photographes, autant d'avantages qui déterminent le choix de la saison. Remarquons cependant que, depuis que l'année scolaire débute à fin août, un tel camp ne pourrait avoir lieu qu'à fin septembre ou au début d'octobre.

Quelques indications pratiques

Remarque : le séjour se déroula du 14 au 18 septembre 1970. Implantation : auberge de jeunesse « Le Déserteur », Haute-Nendaz. Coût par jour : Fr. 18.—, tout compris. Voyage : Fr. 12.—. Subside communal : Fr. 8.— par élève et par jour = Fr. 40.—. Participation des élèves : Fr. 45.—. Financement de la différence par les caisses des deux classes. Coût total par élève : Fr. 120.— (y compris : petits prix pour concours, etc.).

M. Barbey.

Découvrir

La journée de plein air où le marais livre les secrets du monde animal, végétal, minéral aux enfants enchantés, n'est qu'un des aspects des découvertes permanentes qu'offre le métier d'instituteur. Pour qui sait voir, créer des rapports, imaginer des enchaînements, toutes les branches permettent des révélations passionnantes, le vocabulaire comme l'histoire, la grammaire comme la géographie. Partout des richesses sommeillent : à l'instituteur d'ouvrir ces jeunes esprits, de leur faire découvrir les trésors à leur portée.

La culture naît de la curiosité : à vous d'utiliser l'une pour développer l'autre.

Tiré d'une plaquette éditée par le DIP du canton de Vaud, mai 1967.

On admire le monde à travers ce qu'on aime.

Lamartine, Jocelyn.

A. P.

Gent e terro
Li connèis que quan li trèvo.

Terre et gens
Seul les connaît qui les hante.

Dicton provençal.

A. P.

La montagne

Toi, la montagne, qui as vu tant de drames, j'ai décidé d'aller te conquérir, te découvrir...

L'arrivée au sommet est la récompense que tu offres, à nous autres, frêles créatures, j'ai goûté à cette satisfaction.

Du haut du sommet, on peut voir toutes les beautés du monde ; mais il faut y arriver !

Toi montagne, qui domines le monde, tu garderas toujours le souvenir «des Colomb» montagnards, qui ont réussi à te conquérir ; ils ont laissé sur tes flancs, le témoignage de leur passage : pitons rouillés, cordes rompues et... cadavres déchiquetés.

Je te regarde avec ton bonnet blanc, je te regarde avec émotion, avec désir. Merci, merci pour les instants merveilleux que tu m'as donnés.

Isabelle.

ORGANISATION D'UN CAMP

Objectifs et principes

Il est évident que **certaines règles s'imposent à qui veut organiser un séjour autre que les camps de ski.** On ne saurait prétendre faire œuvre éducative sans **se fixer des objectifs** et sans **appliquer quelques principes essentiels**.

La classe (le groupe) va, **dans un cadre nouveau, vivre quelques jours en collectivité.** Cela suppose un **style de vie différent** de celui de la classe. Maître (maîtresse) et élèves constituent une sorte de communauté, éphémère, loin de la famille et de l'école. Collectivité dans laquelle le rôle joué par chacun diffère de celui qu'il assume en classe. **Expérience de vie** où il faut un effort d'adaptation de tous ; où il est indispensable de **mieux se connaître, mieux se comprendre, mieux se supporter** les uns les autres ; où il faut **apprendre à collaborer,** à **se sentir solidaires les uns des autres.**

Cadre de vie nouveau, conditions de vie nouvelles : logement moins confortable, alimentation différente, climat différent ; comportement parfois inattendu de certains participants, en dehors des nécessités de la sécurité collective, d'hygiène, etc.

Dès lors, il ne faut pas exclure, chez certains enfants, une part d'anxiété (cachée !) en face de ces situations nouvelles qui impliquent pour chacun un changement de rythme de vie. D'où la nécessité, pour l'enseignant, de trouver un « modus vivendi » permettant à la collectivité nouvelle d'être réellement vivante, tout en étant sécurisante, si possible joyeuse et sans agitation fébrile.

Il faut insister sur l'**importance d'une bonne préparation**, au cours de laquelle l'accent a été mis sur les moments essentiels de la vie collective, sans oublier le problème des mesures à prendre en cas d'accident ou de maladie. Il va de soi que les parents ont été informés (circulaires ou réunion). Notons en passant qu'il arrive, parfois, que certains parents collaborent à la préparation et à la réalisation. Condition : que les collaborateurs s'intègrent dans la vie collective.

Donc, bien choisir ses collaborateurs : la bonne ambiance du séjour en dépend.

Dégageons un ou deux principes de base dont la valeur se vérifie à chaque séjour :

— **Respect de la personne de chacun.** L'expérience de vie en collectivité doit **permettre à chaque participant de se manifester tel qu'il est, selon son individualité. Respect les uns des autres.** C'est souvent, pour l'enseignant, une découverte d'aspects divers de la personnalité de l'enfant, aspects que la vie scolaire révèle moins facilement : caractère, affectivité, attitude envers la vie, qualités d'ordre moral et social, etc.

Cela nous conduit à un deuxième principe, qui découle du premier :

— **Respect des exigences et des besoins de l'enfant,** en ce qui concerne ses **conditions physiques** (santé plus ou moins robuste ; résistance, fatigabilité), sa **faculté d'adaptation, sa sociabilité,** sa **psychologie particulière.** On oublie souvent qu'à côté du **besoin d'activité** propre à l'enfant, il y a le **besoin de calme, de détente,** le **besoin de repos** (sommeil), celui **de sécurité** et celui **d'être compris.** Cela signifie, tout au long de la journée, présence discrète de l'adulte, **disponible pour chacun en particulier, tout en le restant pour tous.** Dans une collectivité, **le rôle de l'enseignant est de tous les instants.** Donc, rôle absorbant et fatigant. C'est le cas de le dire : il y faut **beaucoup de maîtrise, à commencer par la maîtrise de soi.**

— Nécessité : interventions calmes, sans hausser la voix, pour calmer les agités ou pour demander le silence. Les enfants sont sensibles à l'attitude. Calme, dans une situation où l'enseignant partage les mêmes conditions de vie. Calme et sérénité dans toutes les circonstances : on n'y parvient pas du premier coup.

Ose-t-on dire que le séjour est éducatif aussi pour l'enseignant, dont l'exemple, plus encore qu'en classe, revêt une grande importance. Si, dans cette ambiance de confiance et d'estime réciproques, les activités de la journée sont autant d'occasions offertes aux élèves de se réaliser, de s'épanouir, on n'aura pas perdu son temps. Il importe durant le séjour, que chacun ait une part de responsabilité dans la réalisation : apport de chacun, selon ses possibilités.

Que voilà un programme éducatif fort important, susceptible de faciliter la réussite du séjour, qu'on souhaite plein de péripéties vivantes, et parfois même imprévues ! (Même si l'on a songé à tout ce qui est prévisible.)

Si plus tard, fort de son expérience en collectivité, l'enseignant poursuit son effort pour **faire de sa classe un milieu de vie**, il connaîtra des joies réelles et profondes, parce qu'une **nouvelle relation enseignants-enseignés** rayonnera sur les activités quotidiennes. Parce qu'on se connaîtra et s'appréciera mieux, l'expérience de vie collective aura des échos au-delà du séjour. Alors, l'enseignant aura-t-il peut-être fait un pas en direction d'une éducation « nouvelle ». Du moins, la vie en commun aura été pour lui un important sujet de réflexion. Peut-être se sera-t-il remis lui-même en question ? Il s'apercevra que lorsqu'on considère l'enfant comme une personne, dans sa totalité (non seulement comme un écolier), une conversion se fait. Une étape commence, dans laquelle l'éducation de la personne prend autant d'importance que la communication de connaissances.

Ce ne sont pas des propos en l'air et théoriques, mais réalité vécue par le signataire de ces lignes.

M. Barbey.

Petit « pense-bête »

1. LIEU DU CAMP

Le premier problème à résoudre, c'est le choix du lieu du camp.

Il s'agit de déterminer quelques-unes des régions possibles, en fonction de l'éloignement, du coût de transport et des commodités diverses.

Il faut ensuite se renseigner sur les caractéristiques des logements susceptibles d'être occupés par des campeurs, dans chaque région considérée, notamment :

— situation précise,
— nombre de lits,
— coût de location,
— disponibilité aux dates prévues (ils sont souvent retenus à l'avance),
— cuisine et sanitaire suffisamment équipés,
— possibilités de ravitaillement,
— conditions de sécurité (cas de maladie ou d'accident, par exemple).

On peut obtenir certaines listes des maisons de colonies de vacances. Valais : Office cantonal valaisan du tourisme. Vaud : responsables CEMEA.

2. VISITE PRÉLIMINAIRE

Avant de s'arrêter définitivement sur le lieu choisi, il est recommandé d'effectuer une visite des lieux et du logement, pour éviter toute mauvaise surprise, et aussi en vue de l'organisation détaillée du camp.

Il est indiqué, à cette occasion, de prendre contact avec :

a) les autorités communales et en particulier scolaires ;
b) les membres du corps enseignant local ;
c) les organismes touristiques de la région (excursions aux alentours) ;
d) le bureau de poste, etc.

Il importera alors de localiser les magasins, la pharmacie la plus proche, les médecins, le dentiste et de prévoir les liaisons postales et téléphoniques.

Cette visite permettra aussi de préciser les détails d'horaire, de prix des billets, de réservation d'un wagon CFF, éventuellement d'un car, etc.

3. BUDGET

Il s'agit d'en prévoir les éléments.

Dépenses :

Location, transports, nourriture (moyenne par élève et par jour : Fr. 6.—), frais de matériel divers, réserve pour imprévus.

Recettes :

Caisse de classe, contribution communale éventuelle, participation des élèves, divers (par exemple : vente de travaux du camp lors d'une exposition ultérieure).

Remarque relative à **l'argent de poche** des campeurs :

L'expérience montre qu'il est bon de préciser ce point, en conseillant de limiter dans une juste mesure le montant dont chaque élève devrait disposer, selon le genre d'endroit où se trouvera le camp. (Cas d'un camp où les élèves délaissaient la nourriture « saine » préparée à leur intention pour piller le magasin local.)

4. PROGRAMME DU CAMP

But général : se référer aux différents objectifs vus précédemment. Etude d'un milieu, par exemple.

Horaire hebdomadaire et journalier à déterminer d'avance.

Eléments :

Travail scolaire, par groupes ou individuellement.

Excursions.

Rallye récréatif, avec course d'orientation, pour contrôle des connaissances acquises en classe ou au camp même.

Journal du camp.

Soirées à organiser : films, jeux, feu de camp, chants, expression libre préparée par les élèves.

5. MATÉRIEL

Personnel : chaque élève emporte un **sac à dos,** comprenant notamment : 1 sac de couchage, 1 habit chaud, 1 imperméable, des affaires de toilette, etc. et le pique-nique du 1er jour de camp.

Chaque élève emporte en outre sa **serviette d'école,** comprenant notamment : plumier, feuilles à dessin, cahiers, etc.

Scolaire : fiches-guides, matériel de référence, manuels divers, cartes, boussoles, enregistreurs, appareils de photos, etc.

Voiture : au moins une voiture fournie par un maître, pour le ravitaillement et les imprévus.

Equipement type pour une excursion de 4 jours ou camp d'une semaine en montagne

1 paire de bons souliers de marche avec semelle à gros profil ;

1 paire de sandalettes ou pantoufles de gymnastique pour les activités autour du camp ;

1 paire de pantoufles (toutes les chaussures doivent avoir des attaches en bon état) ;

1-2 paires de chaussettes de marche ;

1-2 paires de chaussettes de laine ;

1 paire de pantalons longs ;

1 paire de plus léger (si les jeans suffisent pour de petites excursions, il n'en va pas de même pour de longues courses en montagne) ;

1 chandail chaud ;

1 training qui sera également utilisé comme pyjama ;

1-2 cols roulés ou chemises de sport ; des sous-vêtements ;

1 imperméable, anorak ;

1 coiffure légère ;
des lunettes de soleil ;

1 crème solaire ;

1 lavette, 1 linge, du savon dans une boîte ;

1 brosse à dents et de la pâte dentifrice ;

1 petit sac pour le casse-croûte ;

1 gourde (métal ou plastique) ;

1 ficelle (1-2 m) ;

1 couteau de poche (si possible avec ouvre-boîtes) ;

1 paire de petits ciseaux ;

1 lampe de poche (pour deux) ;

1 pique-nique consistant pour le premier repas.

Les boissons suivantes à emporter sont à recommander : thé noir - thé de tilleul - menthe - thé d'écorces de fruits.

Pour le thé noir, il est recommandé d'ajouter un peu de citron.

Apprendre

Oui, mais pas dans les livres seulement : apprendre à observer, montrer la vie, faire participer ces enfants à la découverte de la vie qui les entoure, leur donner le goût d'être à leur tour des animateurs, des entraîneurs...

Tiré d'une plaquette éditée par le DIP du canton de Vaud, mai 1967.

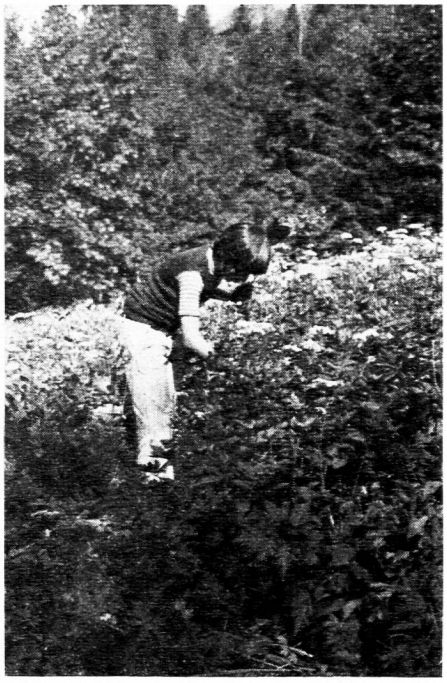

A. P.

De par sa nature, l'enfant est un tout indivisible, une entité organique du corps, de l'esprit et du cœur. Il est donc indispensable que le développement de chacun de ces éléments ne comprenne pas de directions et des actions simplement conjointes ou parallèles, mais un travail de compénétration vraiment rationnel, dont les résultats se trouveront singulièrement renforcés.

Pestalozzi.

Pharmacie : pour parer aux premières nécessités.

Ravitaillement : d'une manière générale, emporter le ravitaillement pour 2-3 jours, pour réserver la possibilité d'une interruption du camp avant le terme prévu.

Le ravitaillement des derniers jours se fera sur place si le camp se poursuit normalement.

6. CUISINE

a) Si on dispose de cuisines bien équipées, 2 possibilités :
— prendre 1 ou 2 cuisinières bénévoles, parmi les mères d'élèves disponibles ;
— se répartir le travail entre les maîtres avec des équipes d'élèves.

b) Système possible ayant donné de bons résultats dans un camp ne disposant pas de cuisine bien équipée :
— répartition des élèves en groupes de 6-7, chaque groupe installant et utilisant son propre foyer pour préparer sa nourriture en plein air. Les élèves se sont montrés alors beaucoup moins difficiles pour la nourriture, que lorsqu'on la leur préparait.

c) Organiser les menus à l'avance, en prévoyant les quantités nécessaires.

7. FORMALITÉS A ACCOMPLIR

— S'assurer l'autorisation des autorités scolaires, sur la base d'un programme détaillé.
— Envoyer une circulaire détaillée aux parents des élèves.

8. TRAVAIL AU RETOUR DU CAMP

Mise au net des travaux du camp.

Préparation d'une exposition ouverte au public local, au cours de laquelle les travaux d'élèves peuvent être acquis par les intéressés.

Josiane Graf.

Quelques indications bibliographiques

Les éditions du *Scarabée* présentent des ouvrages fort utiles à consulter lors de la préparation des séjours en « classes vertes ».

La collection publiée par les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (*CEMEA*) offre de nombreuses brochures intéressantes portant, entre autres, sur les activités, les conditions matérielles favorables à leur organisation, la vie quotidienne, la sécurité...

Signalons encore, aux éditions de l'*Arc tendu*, *200 jeux d'observation*.

Un brin d'inconscience, un soupçon de bonne volonté, une pincée de chance et une masse de... gamins

Ne croyez surtout pas que toutes les belles théories qui précèdent nous les avons découvertes dans le manuel du parfait chef de camp. Elles sont simplement le fruit d'une réflexion commune sur les quatre camps que nous avons vécus en collaboration et dont nous voulons vous apporter un modeste témoignage. Modeste en effet, car nous devons bien reconnaître que les buts que nous nous sommes fixés devant quelques cafés-crème ne se sont pas toujours traduits sur le « terrain » par le succès escompté.

Beaucoup d'illusions, de déceptions parfois, mais surtout combien de souvenirs lumineux !

1971 - FIN SEPTEMBRE - LAC DES JONCS (AU-DESSUS DES PACCOTS/ CHÂTEL-SAINT-DENIS

Les participants : une cinquantaine d'élèves (4e-5e) de Chexbres accompagnés par leurs deux maîtres un peu inconscients, pour qui c'est la première aventure du genre organisée à la rentrée des vacances d'été.

Le chalet : situé dans un décor merveilleux, impeccablement propre, fleurant bon l'encaustique. Mais deux lits pour trois (nos petits gabarits ont très bien dormi tête-bêche), un seul WC (heureusement que le changement d'altitude et de nourriture a les effets que vous connaissez !), un petit réfectoire, d'où deux services pour chaque repas !

La cuisine : gut und genug. Les deux maîtres s'improvisent marmitons. Spécialités : spaghetti bolognese et surtout bolets beurrés braisés, récoltés par le groupe des mycologues.

Etude du milieu : par groupe et munis de fiches-guide, les élèves se vadrouillent pendant trois jours et demi et par un temps idéal à la découverte des mystères de ce beau coin de pays : la vache, le vacher, la fourmilière, la taupe, les champignons, la cabane, les fleurs, le relief, le paysage (dessin artistique) et surtout la truite. Et quelles truites !... pêchées clandestinement : les gosses, mal reçus au restaurant du lac, prennent leurs responsabilités à notre insu. Dommage pour le grand quotidien « 24 Heures » : son correspondant local n'est pas au rendez-vous ! Voilà un article qui, à l'instar de celui, récent, des « nénés de la maîtresse » aurait largement défrayé la chronique et se serait comme d'habitude terminé en queue de poisson !

Loisirs : d'autres activités permettent de meubler les temps morts et de forger des souvenirs impérissables : recherches d'objets naturels aux formes insolites, excursion à la Dent-de-Lys (le brouillard nous stoppe en pleine « ascension »), un rallye organisé par les maîtres et contrôlé par des volontaires, un cross et les soirées-spectacles animées par les élèves.

Prix du camp : il faut le signaler, car c'est un record : Fr. 17.50 par élève, tout compris, dont 70 ct. par élève et par nuit pour la cabane ! Pas de plainte de parents pour sous-alimentation.

Prolongement du travail en classe : pour stimuler l'appétit des enfants face au menu à réchauffer, un nouveau but est fixé : une exposition viendra couronner l'expédition. Panneaux, maquettes, dessins artistiques et photos agrandies au labo seront présentés en grande première à la Maison de commune par nos artistes fiers comme des paons. Quelques remarques négatives de la part des visiteurs au sujet de la qualité de certains travaux leur ont certainement fait beaucoup de bien ! A nous aussi !

1972

L'année suivante, les deux maîtres de Chexbres font la connaissance d'une nouvelle collègue, leur homologue du village voisin de Puidoux et tentent de lui inoculer leur nouveau virus. Le temps d'incubation est long, et la maladie se déclare au pied du Jura, à Arzier au-dessus de Nyon.

Buts (pardon, objectifs ! Peut-être qu'opérationnalisés et exprimés en termes de comportement d'élèves, les résultats auraient été meilleurs !) : logés dans une grande maison de colonie, moderne et pratique, mais à l'image anonyme et sale, nos 60 élèves de 5e et 6e, sont sensés prendre le pouls de cette charmante agglomération. Sous la loupe : la topographie, la météo, la poste, la cure, la scierie, la ferme, le bistrot (là encore une fois, heureusement, pas de correspondant de « 24 Heures »), la rivière, la flore, les insectes.

Pour ce qui est du type de travail, nous corrigeons légèrement la trajectoire de l'année précédente. A la place de fiches-guide(s) comportant des questions toutes mâchées, nous remettons à nos élèves un canevas à partir duquel, pendant la première journée, ils vont tenter de rédiger eux-mêmes les questionnaires. Pour nous, travail très pénible de corrections et de discussions, car nous subissons l'assaut d'une quinzaine de groupes qui, dans l'effervescence générale, ont préparé des questions souvent mal posées (c'est qui qui distribue... !), en dehors du sujet, qui le cernent trop vaguement ou pas du tout.

Beaucoup de portes s'ouvrent, certaines grincent ou claquent au nez de nos reporters en herbe, armés de magnétophones et d'appareils de photos. C'est de notre faute ; Nous réalisons, mais un peu tard, que la reconnaissance préalable des lieux ne doit pas se limiter à notre logement. Sur le moment, nous ne sommes vraiment pas fiers !

Le bilan est somme toute positif, car la moisson de renseignements est satisfaisante.

Malgré le temps gris et froid, notre séjour s'agrémente d'une excursion au Zoo de La Garenne à Le Vaud, d'un rallye, d'un tournoi de jeux de ballon et de soirées, dont une, mémorable, au cours de laquelle les rangs des spectateurs sont décimés par une salade « fromage à raclette et cervelas » indigeste.

De retour au bercail, au travail ! Nos gosses vont consacrer plus de deux semaines à la préparation d'une nouvelle exposition. Heureusement, aucun esprit chagrin vient nous reprocher : « Et le programme ? » Notre programme, lui, est bien rempli : il s'agit de superviser panneaux, maquettes, graphiques, peintures, photos et poteries qui vont remporter un joli succès... et regarnir nos caisses de classes.

1973

Nous entrons en réforme et en transe, car nous ne sommes plus seuls responsables de la destinée de nos élèves. Carrousel des maîtres. Dur apprentissage : nous devenons spécialistes dans certaines branches et il nous faut nous résigner à partager nos classes avec d'autres maîtres. Nos préoccupations se multiplient : zone pilote, le groupement, nos élèves. Un nouveau camp nous permet de reprendre notre souffle.

Vieille et inénarable maison perdue en pleine nature au bord de l'Avençon d'Anzeindaz, le Chalet des Belges va nous abriter pendant une semaine de juillet. Comme il nous est impossible d'envisager une exploitation ultérieure du travail réalisé sur place,

L'action c'est la vie de l'âme aussi bien que celle du corps.

G. Meredith,
Les Comédiens tragiques.

Conseils de l'Alpe

A l'Alpe claire, au bord de l'infini [songeuse
J'ai dit, comme un enfant anxieux des [pourquoi :
O confidente des étoiles voyageuses
Qui frissonnent aux bleus espaces, parle-[moi.

— Elle m'a répondu : j'ignore
Le secret des bleus infinis.
Les plis de ma robe ont des nids
Qui chantent les pâles aurores.
Mais moi je me tais et j'adore.
Mais moi je me tais et j'adore

Et j'ai dit : blanche sœur des cieux [illimités
Apprends-moi le secret de ta sérénité.
— Elle m'a répondu : j'élève
Mon front vers l'immuable azur.
Là-bas, roulant des flots impurs
L'océan humain bat ses grèves.

Et j'ai dit : Alpe froide, impassible granit
Ceux de là-bas ce sont mes livres, les [bannis
— Elle m'a répondu : j'épanche
Ma vie en fleuves nourriciers.
Toi qui viens boire à mes glaciers,
Suis de même la source blanche
Où tout cœur altéré se penche.

Henri Warnery.
Sur l'Alpe, Payot, Lausanne 1895.

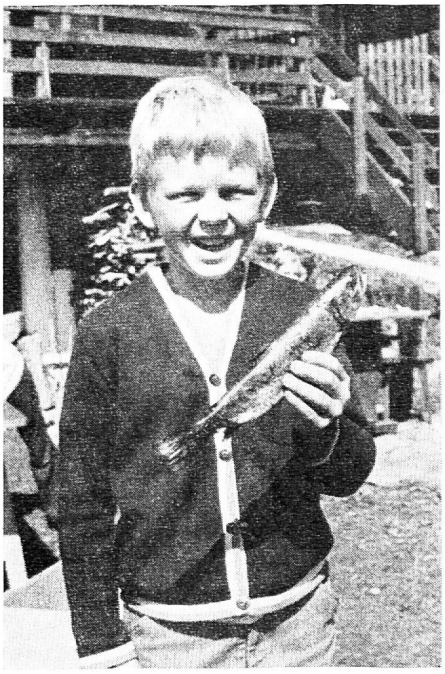

A. P.

A. P.

Voyager à pied, c'est voyager comme Thalès, Platon et Pythagore. J'ai peine à comprendre comment un philosophe peut se résoudre à voyager autrement, et s'arracher à l'examen des richesses qu'il foule aux pieds et que la terre prodigue à sa vue.

J.-J. Rousseau, Emile.

Plaisirs de la montagne

Nous sommes là, assises, regardant le panorama. Qu'il fait bon se reposer au soleil, écouter le sifflement du vent dans les rochers ! Rien ne nous dérange ; pas de train, ni de bus ; plus d'horaire, ni d'heure, nous restons là, sans aucune notion du temps, dans le silence et la sérénité des montagnes.

Mais pour parvenir à ces moments, il faut marcher, grimper le long des sentiers tortueux et abrupts, par les pentes raides et escarpées, chargées d'un sac de montagne qui nous tiraille dans tous les sens, et racornies par le soleil torride, qui nous brûle. Et plus les mètres passent, plus le but semble difficile à atteindre. Parfois, il nous apparaît là, tout près, à quelques pas, mais... ce n'est qu'une illusion : un vallon, une colline nous en séparent, et la course continue toujours plus fatigante et lassante. La chaleur donne soif, et nous profitons de quelques moments de halte, que l'on nous accorde pour nous désaltérer.

Et, enfin, après ces derniers mètres pénibles et haletants, le but surgit devant nous, pareil à l'oasis en plein désert, tant attendue du caravanier. Nous sommes tellement contentes et soulagées que toutes les rancunes du chemin disparaissent, et c'est dans la bonne humeur que nous entamons notre pique-nique.

Sophie.

nous adoptons une autre tactique. Tous les élèves procèderont aux mêmes investigations : herbier, lecture de carte, coupes de terrain, dessins artistiques et étude du fonctionnement de la prise d'eau des Pars située en contrebas du chalet.

Les élèves cuisinent par groupes, en plein air. Au menu : poulets carbonisés sur feu de bois, spaghettis au riz trop cuits. Aucune récrimination ! Rien n'a jamais été aussi savoureux ! Pour nous les invités, il faudra faire bonne figure à mauvais jeu !

Nous consacrons une journée à une excursion à Anzeindaz. Temps splendide. Le Miroir-d'Argentine se détache, majestueux, dans l'azur sombre. Au sommet de la Tour-d'Anzeindaz, seul un petit groupe de volontaires a le privilège d'assister à la stupéfiante exhibition d'acrobatie d'un chouca. Nous rebroussons chemin. Un fond de culotte se déchire sur un névé !

Cette semaine bien remplie s'achève. En arrivant à la Barboleusaz, un camion tonitruant nous croise dans un nuage de poussière. La petite Patricia s'exclame : « Eh bien ! ça recommence ! »

1975

5e réformée. Le carrousel prend de la vitesse. La force centrifuge nous attire en direction du Jura. Nous voulons tenter une expérience inédite : nous projetons de relier à pied Vallorbe au Creux-du-Van. Moyenne quotidienne : 12 km. Nous louons un petit bus pour acheminer tentes de camping, subsistance, etc. Josiane le conduira. La veille du grand jour, nous allons prendre possession du véhicule. A peine sorti du garage, une fausse manœuvre dans un virage en épingle à cheveux l'immobilise, en équilibre, sur une borne. Mauvais signe ! Les dieux ne semblent pas être avec nous !

Nous débarquons à Vallorbe. Vive l'aventure ! Nous ne croyons pas si bien dire ! Rapidement le ciel se voile. A mi-chemin, ce Jura tant attendu nous réserve une douche diluvienne. Une ferme providentielle nous évite d'être complètement détrempés. Le climat jurassien : que voilà une leçon bien assimilée par nos élèves stoïques et encore optimistes ! L'orage a cessé ! Non loin de l'emplacement prévu pour monter le camp, nous retrouvons notre bus et sa conductrice bloqués par des travaux de réfection du chemin. Le chef-cantonnier explose en apprenant notre intention de camper dans les alentours. Une autorisation de la commune d'Orbe est indispensable. La tuile ! Et il se remet à pleuvoir ! Nous décidons de prolonger notre étape jusqu'au restaurant de Grangeneuve à proximité duquel nous pourrons dresser les tentes. Le tenancier met très aimablement à notre disposition sa cuisine et sa grange pour nous sécher. Nos gosses sont claqués. Ces 4 à 5 km. supplémentaires ont eu raison de leurs mollets. Les souliers sont détrempés, les cloques douloureuses. S'il fait beau le lendemain, nous resterons sur place pour reprendre des forces. Nuit mouvementée. Une élève est malade car elle a été piquée par une abeille pendant le trajet. Nos montagnards dorment mal et, au petit matin glacé et grisâtre, nous décidons d'abandonner. Nous gagnons Baulmes... et pour comble d'ironie, c'est par un grand soleil que nous traversons le Gros-de-Vaud. Jura, tu nous a eus, mais nous te retrouverons !

1976

6e réformée. Cours à niveau. Sélections en perspective. A la veille de l'heure de vérité, une semaine à La Forclaz-sur-Evolène « requinquera » nos élèves étourdis... par le carrousel en folie.

André Paschoud.

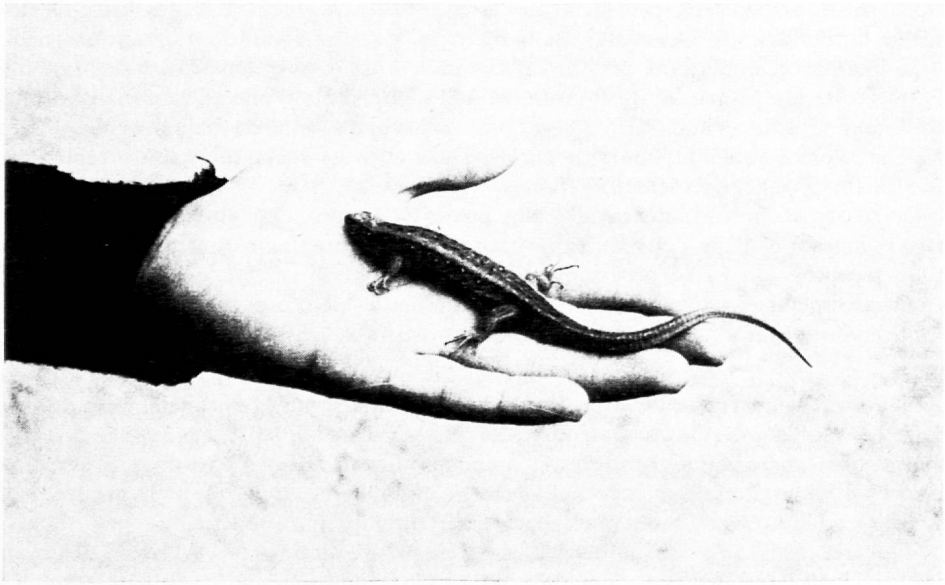

A. P.

LES AUBERGES DE LA JEUNESSE

BREF HISTORIQUE

La Fédération suisse des auberges de la jeunesse a été fondée en 1924.

Issu du mouvement de la jeunesse original, une création fragile, sans moyens financiers, sans maisons, supportée uniquement par l'idéalisme des fondateurs, la fédération s'est développée pendant le demi-siècle de son existence pour devenir une œuvre sociale d'importance nationale. (Elle compte aujourd'hui 119 auberges.)

Les deux fondateurs de l'Œuvre des auberges de la jeunesse, les Allemands Schirrmann et Münker, voulaient réaliser trois buts :

— « l'excursion combinée avec des jeux et du sport au grand air » ;
— « l'école en excursion », c'est-à-dire les semaines scolaires à la campagne comme complément à l'enseignement « trop intellectualisé » ;
— « l'excursion d'un peuple à l'autre ». (Dans la version originale : Wandern von Volk zu Volk.)

Ces buts sont toujours valables, même plus que jamais. Pour combattre les dégâts de la civilisation, nous avons besoin de la vie en pleine nature, de jeux et de sport comme équilibre à l'enseignement unilatéralement intellectuel. Nous voulons développer « l'enseignement par la vision » et « l'excursion de pays en pays », aujourd'hui vagabonder, ce qui n'a certainement jamais été plus en vogue qu'à présent. **Les jeunes gens cherchent le contact entre eux, ils veulent la rencontrer avec les autres** ; ils ne voyagent plus aujourd'hui de pays en pays, mais à travers les continents. Les auberges de la jeunesse comptent parmi les plus importants lieux de rencontre !

Qui ne connaît les thèmes :

— « Redécouverte de la nature et de l'environnement » ;
— « Echanges internationaux de jeunes » ?

La Fédération suisse des auberges de la jeunesse est membre de la IYHF (International Youth Hotel Federation) qui groupe 49 pays du monde entier et compte 4500 auberges.

QUELLES SONT AUJOURD'HUI LES TÂCHES DES AJ ?

L'AJ est un home pour jeunes touristes

Les touristes isolés sont accueillis, qu'ils viennent à pied, à vélo, ou comme autostoppeur...

L'AJ est un home pour les écoles

Les écoles recherchent toujours davantage les AJ à l'occasion des séjours de plusieurs jours, les environs de l'AJ peuvent être visités, des promenades et des excursions sont organisées, tandis que l'enseignement est donné dans des locaux appropriés de l'AJ.

L'AJ est un lieu de détente pour les enfants et la jeunesse

Beaucoup de nuitées, pendant les vacances, proviennent des séjours dirigés par les organisations de jeunesse et par des institutions d'entraide sociale. A ce titre les AJ contribuent à l'amélioration de la santé de nos jeunes.

L'AJ est un centre pour des rencontres à but culturel

Les AJ sont fréquemment sollicitées d'organiser des rencontres, des semaines d'information et d'instruction pour adolescents ou jeunes adultes (en Suisse ou à l'étranger : cours de langues, par exemple).

L'AJ est une base pour l'activité sportive

C'est surtout les AJ des régions montagneuses qui sont utiles, en hiver pour les camps de ski et en été comme centres d'excursions (grandes randonnées, cours d'alpinisme...). Dans le voisinage des installations sportives bien équipées, les groupements de juniors sont heureux de trouver accueil à l'AJ.

L'AJ est une aide pour les familles

De plus en plus les familles ont recours aux AJ pour des vacances et des excursions.

L'AJ est un lieu de rencontres internationales

Nombre d'étrangers, surtout en période d'été, utilisent les AJ d'où l'occasion de contacts très enrichissants pour les jeunes.

Cabane de la Tza

C'est avec plaisir que nous voyons approcher la cabane de la Tza. La montée sur les gros cailloux est rude, mais amusante. Le soleil tape, pourtant il fait bon, car un léger vent souffle. Le ciel est bleu. Lorsque nous ne sommes plus qu'à 100 mètres, j'ai soudain l'envie d'arriver la première. J'accélère mon pas, je saute d'une pierre à l'autre un peu plus vite ; mais je remarque que deux autres camarades, Nadia et Françoise, ont la même envie. Cela devient un concours. Tandis que Françoise cherche une issue en haut, j'avance tout droit et Nadia suit.

Lorsque nous sortons du pierrier, les derniers mètres se font à la course.

— 1re ! criai-je.

— 2e ! lâche Nadia, dans un dernier souffle.

— Et voilà, je suis la dernière ! constate amèrement Françoise.

Nous nous asseyons sur le perron de la cabane et nous regardons le paysage. Le vent a redoublé : il fait plus froid, mais les montagnes sont plus nettes, plus magnifiques. Arolla, en bas, brille joyeusement au soleil. Déjà le peloton arrive.

— Oh ! Quelle vue ! s'écrient-ils.

... Mais le froid nous chasse à l'intérieur où nous nous installons pour le pique-nique.

Francine.

Murs blancs, toit rouge, c'est l'auberge fraîche au bord du grand chemin poudreux où le ciel brûle et saigne, l'auberge gaie avec le Bonheur **pour enseigne. Vin bleu, pain tendre, et pas besoin de passeport.**

Paul Verlaine, Jadis et Naguère.

VOYAGER..., MAIS OÙ ?

1 Genf
2 St-Cergue
3 Le Pont
4 Morges
5 Orbe
6 Lausanne-Ouchy
7 Yverdon
8 Gorgier
9 La Chaux-de-Fonds
10 Neuenburg
11 Montreux-Territet
13 Sembrancher
14 Martigny-Ville
15 Champex
16 Martigny-Campagne
17 Bruson
18 Vers l'Eglise
19 Château d'Oex
20 Estavayer-le-lac
21 Le Bémont
22 Delémont
23 Biel
24 Zweisimmen
25 Sion
26 Les Haudères
27 Bern
28 Basel
29 Rotberg-Mariastein
30 Oberbalmberg
31 Feldbrunnen
32 Selzach
33 Herzogenbuchsee
34 Langnau i.E.
35 Oberhofen
36 Adelboden
37 Kandersteg
38 Zermatt
39 Kühbodenalp
41 Grachen
42 Visp
43 Gondo
44 Gimmelwald
45 Grindelwald
46 Bönigen-Interlaken
47 Faulensee
48 Brienz
49 Meiringen
51 Liestal
53 Aarau-Rombach
54 Herzberg-Asp
55 Brugg
56 Baden
57 Beinwil am See
59 Waltalingen ZH
61 Zug
62 Luzern
63 Gersau
64 Engelberg
65 Giswil-Kleinteil
66 Hoch-Ybrig
67 Monte Generoso
68 Bürglen
69 Bristen
70 Göschenen
71 Hospental
72 Crocifisso-Lugano
73 Figino
74 Melano
75 Zürich-Wollishofen
76 Langnau (Albishaus)
77 Hüttikon
78 Fällanden
79 Winterthur-Hegi
80 Laufen am Rheinfall
81 Schaffhausen
82 Stein am Rhein
83 Muotathal
84 Unteriberg (Ried)
85 Innerthal (Wägithal)
86 Filzbach
87 Braunwald
88 Rapperswil
89 Romanshorn
90 Frauenfeld
91 Kreuzlingen
92 Rorschach
93 Büriswilen
94 St. Gallen
95 Schwende-Weissbad
96 Unterwasser
97 Flumserberg
98 Miraniga
99 Luven
100 Safien-Thalkirch
101 Scardanal (Bonaduz)
102 Andeer
103 Thusis
104 Sils i. D.
105 Valbella
106 Arosa
107 Chur
108 Davos-Frauenkirch (Bergh. Stafelalp)
109 Davos-Wolfgang
110 St. Antönien-Überwasser
111 Radons
112 Avers-Juf
113 Promontogno
114 Maloja
115 St. Moritz-Bad
116 Latsch
117 Sulsana
119 Sta Maria i. Münstertal

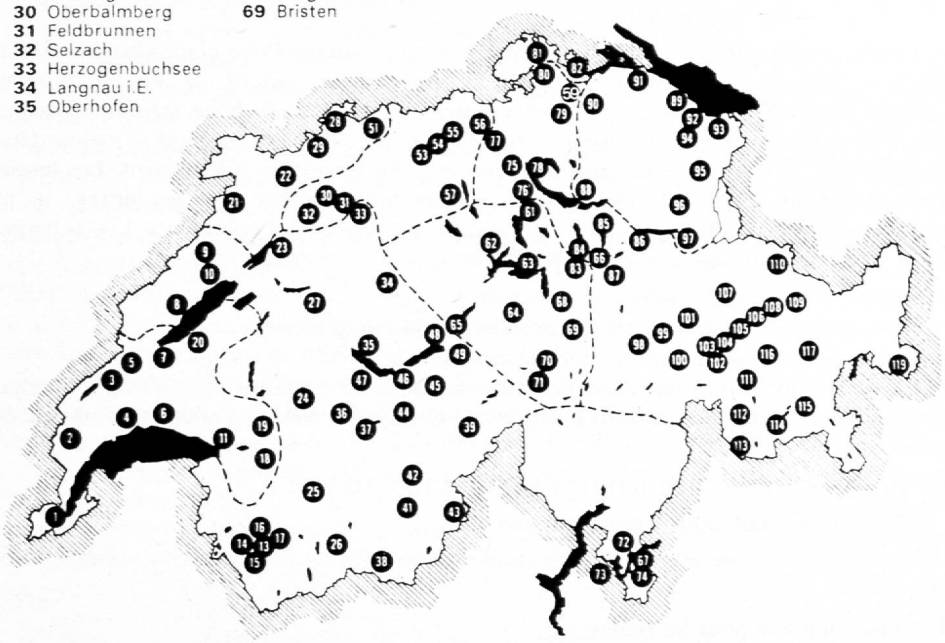

... Arrive le moment de gagner notre chambre à coucher : c'est un fenil abrité par une toiture en tavillons. On y grimpe un à un par une petite échelle qui glisse et se couche à plat dès qu'on arrive au troisième échelon, ce qui fait ressembler l'opération à une ascension en tread-mill. *Avec du temps, néanmoins, l'armée franchit ce pas difficile, et arrive dans des plages de foin où elle se fait son creux, et se couche au milieu des éclats de rire que provoquent les infortunes des uns, les folies des autres, la situation de tous. Ketler et Laurent, arrivés les derniers, lui passent sur le corps pour aller s'établir dans une sorte de soupente en façon de paradis, où le plancher abonde, mais où le foin est rare.*

R. Töpffer.

Voyages aux Alpes et en Italie, 1837.

QUELQUES INDICATIONS GÉNÉRALES

— Les auberges de la jeunesse sont ouvertes aux jeunes touristes isolés ou en groupe, sans distinction d'opinion politique ou religieuse.

— La limite d'âge supérieure est fixée à 25 ans pour les usagers.

— L'alcool y est interdit.

— L'usage du tabac n'y est toléré que dans les pièces prévues à cet effet.

— Garçons et filles sont tenus de dormir dans des locaux séparés.

— La maison ferme à 22 h. et l'extinction des feux est à 22 h. 30.

— Le repos nocturne de 22 h. 30 à 6 h. doit être respecté.

Il existe 4 catégories de membres :

1. JUNIOR, moins de 20 ans, cotisation annuelle Fr. 10.—.
2. SENIOR, plus de 20 ans, cotisation annuelle Fr. 15.—.
3. CHEF DE GROUPE, pour instituteurs, éducateurs et responsables de groupes de jeunes, cotisation annuelle Fr. 20.—.
4. FAMILLE, père et/ou/mère, avec enfants de moins de 18 ans, cotisation annuelle Fr. 20.—.

Les auberges sont munies d'installations variables, selon les cas, mais qui comprennent des lits superposés ou simples, avec matelas, oreiller et couverture. Les installations sanitaires sont composées de locaux de toilette, douches et WC, souvent rudimentaires. Toutes les AJ sont sous surveillance d'un gérant, appelé parent-aubergiste.

Van miés ganvi de
Soulié que de linçon.

Mieux vaut user des souliers
Que des draps de lit.

Dicton provençal.

PROBLÈMES ACTUELS

En se développant, les associations AJ se heurtent à des problèmes de gestion : trouver des auberges bien situées, les réparer et les entretenir, organiser au mieux la subsistance, l'hygiène ; tout cela demande un travail complexe, ainsi que des mises de fonds importantes...

En effet, « les jeunes touristes qui fréquentent nos auberges aimeraient trouver des maisons bien aménagées, propres et accueillantes. Ce qui se traduit par des petites chambres à 4, 6 ou 8 places, des installations sanitaires modernes, réfectoires et salles de lecture ou de jeux ; la possibilité de prendre des repas à prix modérés, voire de pouvoir cuisiner même. Pour le séjour de groupes et écoles, nous devrions pouvoir fournir, en plus, des salles d'étude (ouvertes toute la journée), des logements adaptés à un séjour de longue durée (armoires dans les chambres, installations de séchage des habits, etc.) et une cuisine leur permettant de faire leurs repas. Une place de jeux avec des installations sportives diverses est fréquemment demandée par les instituteurs. Les parents-aubergistes sont également très importants et le jeune cherche en eux un ami et conseiller. D'autre part, nous constatons que de plus en plus les visiteurs de nos AJ (isolés ou groupes) nous demandent d'organiser une grande partie de leurs loisirs durant leur séjour à l'auberge. »

(Extrait du « Rapport de l'Association des auberges de la jeunesse.)

OÙ S'ADRESSER ?

— Pour obtenir les guides des auberges de la jeunesse qui donnent de précieuses indications (situation exacte de l'auberge, nombre de lits, possibilités de cuisiner, prix détaillés...).

— Pour recevoir gratuitement six fois par année le journal « L'Ajiste ».

— Pour participer aux cours de formation pour chefs de camp et d'excursions (Jeunesse et Sport : excursions et plein air).

— Pour obtenir un certain matériel (sacs à dos, sacs de couchage, gourdes, pharmacies).

— Pour bénéficier du service de voyages « Jugi-Tours » qui offre un programme étendu pour jeunes gens avec excursions, tours cyclistes, camps de navigation à voile, d'équitation et balnéaires en Suisse et à l'étranger, cours linguistiques en Angleterre.

Tout simplement aux secrétariats des sections ou au secrétariat de la fédération.

Secrétariat des sections

Aargau/Solothurn : Kreis Aargau/Solothurn des SBJ, Pfisterstrasse 5, 5400 Baden. Tél. (056) 26 17 37.

Basel/Kant. BL, BS und SO (nördlich Sonnenberg und Berner Jura) : Verein für Jugendherbergen Basel, Schützengraben 42, 4051 Basel. Tél. (061) 25 58 14.

Bern/Kantone BE (ohne Jura), FR, VS : Verein für Jugendherbergen, Militärstrasse 61 (Postfach 106), 3000 Bern 22. Tél. (031) 42 50 94.

Genève : Fédération suisse des auberges de la jeunesse, section de Genève, rue des Plantaporrêts (sans N°), quartier de la Jonction, 1205 Genève. Tél. (022) 29 06 19.

Neuchâtel : Section neuchâteloise de la FAJ, case postale, 2300 La Chaux-de-Fonds 5 Nord. Tél. (039) 21 11 15.

St. Gallen/Appenzell/Thurgau/Fürstentum Liechtenstein : Verein für Jungendherbergen, Ostschweiz-Liechtenstein, Postfach 49, 9113 Degersheim. Tél. (071) 54 10 60.

Schaffhausen : Kreis Schaffhausen des SBJ, Hans Bruderer, Bahnsteig 19, 8212 Neuhausen. Tél. (053) 2 17 54.

Ticino : Sezione Ticino della FSA, via Dufour 3, 6900 Lugano. Tél. (091) 2 77 03.

Vaud : Association vaudoise des AJ, passage de l'Auberge 6, 1820 Territet-Montreux. Tél. (021) 61 24 30.

Zentralschweiz, Kant. LU, UR, SZ (Bez. Gersau, Küssnacht, Schwyz), OW, NW, ZG : Verein für Jugendherbergen Luzern, Mutschellenstrasse 116, 8038 Zürich. Tél. (01) 45 45 61.

Zürich, Kant. ZH, GL, GR, SZ, (Bez. Einsiedeln, Höfe, March) : Verein für Jugendherbergen Zürich, Mutschellenstrasse 116, 8038 Zürich. Tél. (01) 45 45 61.

Secrétariat de la fédération

Fédération suisse des auberges de la jeunesse, Hochhaus 9, case postale 132, 8958 Spreitenbach. Tél. (056) 71 40 46.

Faire route à pied par un beau temps, dans un beau pays, sans être pressé, et avoir pour terme de ma course un objet agréable : voilà de toutes les manières de vivre celle qui est le plus à mon goût.

J.-J. Rousseau, Confessions.

Du manque d'éducation au microtourisme

On rencontre fréquemmment des propriétaires de dortoirs, des gérants d'auberges, de cantines qui sont devenus absolument allergiques aux courses d'école. C'est ainsi qu'autour du lac d'Oeschinen à la fin de la journée où les courses d'école avaient été nombreuses, on a récolté 30 kg de papier, de sacs et de gobelets en plastique.

C'est à la suite de ces courses que l'on entend des réflexions du genre de celle de cet employé de chemin de fer : « Plus les maîtres sont payés, moins ils s'occupent des enfants. »

Vaut-il la peine de prendre des risques, de mettre en jeu sa responsabilité pour un tel résultat ?

A des enfants blasés par les kilomètres parcourus, qui ont retrouvé sur les plages d'Espagne les mêmes voitures que dans leur rue, qui ont vu dans les boutiques de souvenirs les mêmes bibelots que ceux que l'on offre en Suisse, à ces enfants, il faut faire découvrir la région dans laquelle ils vivent, faire du microtourisme.

Schweizerische Lehrerzeitung.

Celui qui peut, agit. Celui qui ne peut pas, enseigne.

G.-B. Shaw,

Maximes pour Révolutionnaires.

Réglementations cantonales

Nous extrayons ce qui suit des pages que nous avons reçues, émanant des Départements de l'instruction publique des cinq cantons romands :

FRIBOURG

« **Actuellement, il n'existe pas de dispositions légales ou réglementaires.** Un projet de loi sur la scolarité obligatoire va prochainement être mis en consultation. Les maîtres peuvent néanmoins organiser des camps moyennant une autorisation de l'inspecteur scolaire auquel le programme est soumis. »

NEUCHÂTEL

« **... aucune disposition légale ne traite, particulièrement, des excursions et sorties scolaires...** Ces activités sont organisées dans le cadre de l'application des programmes. Dans ces conditions il est impossible de vous indiquer une attribution horaire puisque la fréquence des sorties dépend des méthodes individuelles et des coutumes locales.

Dans ce secteur la responsabilité des maîtres est identique à celle engagée lors des autres leçons et leur protection juridique égale. »

VALAIS

« Seules les dispositions édictées par le chef du Département de l'instruction publique... sont des bases auxquelles nous pouvons nous référer.

En ce qui concerne la responsabilité et la protection juridiques du maître, elles sont couvertes par l'assurance « Responsabilité civile » des magistrats, fonctionnaires et enseignants de l'Etat du Valais. »

NOTES CONCERNANT LES APRÈS-MIDI DE SPORT DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DU VALAIS

1. Buts

— Intensifier la pratique des exercices physiques.

— Introduire la pratique de certains sports qui ne peuvent se pratiquer dans le cadre des leçons normales.

— Permettre l'organisation de rencontres sportives interclasses.

— Créer un contact plus étroit avec la nature.

— Eviter que cette extension de l'éducation physique n'entraîne la suppression d'une partie des leçons de base.

2. Fréquence

— Classes qui ont 3 heures hebdomadaires d'éducation physique = un après-midi de sport par mois.

— Classes avec 2 heures hebdomadaires d'éducation physique = deux après-midi mensuels.

— Possibilité éventuelle de concentrer quelques après-midi sur une période (cours de ski).

— Pas de concentration de deux après-midi sur une journée sauf avec autorisation expresse de l'inspecteur scolaire (excursion).

3. Obligation

— La nécessité de ces après-midi est plus impérieuse en ville qu'à la campagne.

— Ces après-midi ne se justifient que dans la mesure où le maître ou la maîtresse sont à même de leur assurer le succès attendu sur le plan physique et éducatif. Mieux vaut y renoncer que de les mal organiser.

4. Organisation

— Un après-midi de sport ne s'improvise pas, il requiert une sérieuse préparation...

5. Matière

a) Marche de 2 à 3 heures, adaptée à la classe et liée éventuellement à l'étude du milieu, géographie, histoire naturelle.

b) Orientation, lecture de carte, en groupes plus ou moins nombreux selon le niveau des connaissances. Pas de concours prématuré ! Instruction, exercices nombreux d'abord.

c) Athlétisme et jeu (voir annexe).

d) Gymnastique « dans le terrain » (voir annexe).

e) Ski : encadrement suffisant (auxiliaire). Pas de longs déplacements. Limiter les pertes de temps et les frais.

f) Rencontres sportives interclasses, tournois, concours.

Dangers lors d'excursions en montagne

Parcours comportant des échelles

— L'état des échelles laisse parfois à désirer.

— Les écoliers se comportent parfois de façon absolument inattendue devant de tels obstacles ; certains sont paralysés par la peur au point de ne pouvoir faire un mouvement ; d'autres, au contraire, deviennent nerveux, blaguent, donnent des conseils et sont à la merci d'un faux pas.

Bains dans les lacs de montagne

Ces lacs présentent un danger sournois. Par une chaude journée d'été, la température est agréable jusqu'à une profondeur de 10 cm ; au-dessous, elle n'est que de quelques degrés au-dessus de zéro. Les élèves ont chaud, les muscles bien irrigués par le sang à la suite de la marche, sont à la merci d'une crampe lors du contact avec l'eau froide. D'autre part, les risques de blessure dus aux déchets (boîtes de conserve, tessons de bouteilles, douilles d'obus) abandonnés par les touristes et les soldats ne sont pas négligeables. Patauger, s'asperger, se rafraîchir près d'un torrent de montagne est moins dangereux, à condition de bien s'essuyer avant la reprise de la marche si l'on veut éviter les cloques aux pieds et les blessures aux jambes.

g) Patinage et natation pour les classes qui ne peuvent pratiquer ces sports dans le cadre des leçons hebdomadaires normales.

6. Finances

— ... Eviter les organisations coûteuses, les dépenses trop lourdes. Penser aux difficultés financières des parents à revenus modestes.

DIP.

VAUD

Concerne : camps sportifs

Un règlement est actuellement à l'étude. Il fait suite à la loi cantonale du 24 février 1975.

Comme ce règlement n'a pas encore été adopté par le Conseil d'Etat, il n'est pas possible de le publier dans l'« Educateur ». DIP.

Organisation des écoles à la montagne

1. **Organisation.** Les autorités communales établissent un plan d'organisation du séjour en collaboration avec le personnel enseignant.

2. ...

3. **Participants, classes, personnel.** Les élèves d'une classe ne pourront être astreints à un déplacement hors de leur domicile sans le consentement préalable de leurs parents. Afin d'établir un lien étroit entre le programme de l'année et les conditions particulières du séjour dont il devra être tiré le plus grand parti possible, seules des classes entières pourront être déplacées avec leurs maîtres respectifs. On prendra des mesures pour assurer l'enseignement à ceux des élèves qui ne pourront quitter le milieu familial.

4. **Programme de travail.** Un plan de travail est établi préalablement pour toute la durée du séjour. Le plan journalier comprendra un minimum de trois heures d'enseignement, il sera préparé conformément aux dispositions de l'article 278 du règlement. Il indiquera également si les leçons ont lieu en classe ou en plein air.

5. **Responsabilités, financement.** Les communes sont entièrement responsables des dommages-intérêts consécutifs aux accidents de toute nature qui pourraient survenir. En outre, les frais supplémentaires occasionnés par l'organisation de telles classes sont entièrement à la charge des communes et ne feront, en aucun cas, l'objet d'une subvention de l'Etat.

6. **Mesures de sécurité, assurances, subsistances.** Des mesures de sécurité seront prises pour assurer l'alarme en cas d'incendie, les secours en cas d'accident, l'appel du médecin le plus proche, le transport de malades ou de blessés. Nous recommandons aux organisateurs de conclure une assurance couvrant les risques éventuels. Le plan de ravitaillement sera judicieusement établi.

DIP.

Art. 9

Demi-journées, journées et camps de sport

Les demi-journées ou journées de sport prévues par l'article premier, alinéa 2, de l'ordonnance fédérale, en plus des trois heures hebdomadaires, sont organisées à raison de deux après-midi ou d'une journée par mois, si possible en plein air.

Les camps de sport sont organisés selon les possibilités régionales.

Loi d'application du 24.2.1975.

A. P.

A. P.

Glaciers

— On voit trop souvent des écoliers s'aventurer sur un glacier chaussés de légères chaussures (espadrilles), en shorts ou petit pantalon de toile.

— Sur un glacier, les conditions atmosphériques peuvent changer brusquement ne serait-ce que par la formation de brouillards locaux sous le coup de midi ou par la formation d'une perturbation orageuse.

— On ne doit pas entretreprendre une traversée de glacier sans guide de montagne et sans que les élèves ne soient encadrés.

— Sans ces deux élémentaires précautions, la responsabilité du maître est trop engagée.

— Un seul guide ne suffit pas pour toute une classe. Une crevasse profonde de trois à quatre mètres peut être la cause d'un grave accident. Un pont de neige trompeur peut être à l'origine d'une catastrophe.

— Certains petits glaciers peuvent être traversés s'ils sont balisés par les soins du tourisme pédestre. Ils sont relativement peu dangereux, mais même dans ces conditions, il convient de prendre des renseignements avant d'entreprendre une excursion.

— La classe doit recevoir des consignes précises et les appliquer.

« Rutschées » sur les névés

— Se glisser sur un névé constitue une tentation lors d'une excursion en montagne (plaisir de la glissade, chemin raccourci).

— Certains survêtement en fibres synthétiques glissent trop et empêchent le contrôle de la glissade.

— Le névé qui est dur dans sa partie supérieure peut être mou dans la partie inférieure, la neige « lâche » provoquant des chutes dans les pierres sous-jacentes.

— L'écolier que ne contrôle pas sa glissade peut partir sur le ventre, la tête en avant, et s'assommer contre quelque pierre.

— Certains névés se terminent au bord d'une paroi de rocher ou dans un torrent glacé.

A. P.

GENÈVE

Règlement de l'enseignement primaire du 12.6.1974

Art. 60

Promenades documentaires

Pendant l'année scolaire, le maître organise des promenades documentaires destinées à compléter son enseignement.

Art. 61

Excursion scolaire

1. Au cours de l'année scolaire, le maître organise une excursion dont l'itinéraire doit comporter un trajet à pied.

2. L'excursion, qui ne doit pas excéder les forces des enfants, est obligatoire à partir de la 1re année primaire.

Art. 62

Classes de neige, à la montagne, au bord du lac

1. A partir de la 4e année, le maître peut participer avec ses élèves à un séjour d'une semaine en classe de neige, à la montagne ou au bord du lac.

2. Ce séjour est subventionné par le département. Il peut tenir lieu d'excursion scolaire.

3. L'organisation générale de ces séjours incombe au service des loisirs, en liaison avec la direction de l'enseignement primaire.

Promenades documentaires

1. **Modalités générales**

Le maître qui désire organiser une promenade documentaire doit en informer préalablement l'inspecteur, ou, à défaut, le maître principal.

La réunion de plusieurs classes n'est pas recommandée ; elle doit être soumise à l'approbation de l'inspecteur.

La promenade est obligatoire pour tous les élèves quand sa durée n'excède pas celle de l'horaire scolaire. Le maître peut éliminer les enfants dont la mauvaise conduite constitue un danger pour leurs camarades ou ceux dont l'état de santé n'est pas satisfaisant. Les enfants qui ne participent pas à la promenade doivent recevoir l'enseignement obligatoire dans une autre classe.

Le maître ne doit pas convoquer, ni licencier ses élèves à un endroit trop éloigné de l'école.

Excursions scolaires

Pour les excursions scolaires, le maître observe les instructions suivantes :

1. **Date :** l'excursion peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'année scolaire. Il est recommandé de répartir ces excursions sur la semaine entière, lundi compris. Si elles ont lieu un jeudi ou un samedi, la classe bénéficie d'une journée de congé dans le premier cas, d'une demi-journée dans le deuxième.

2. **Durée :** pour les 1re et 2e classes enfantines, seule une promenade organisée pendant les heures scolaires est autorisée. La durée de l'excursion ne doit pas dépasser un jour pour les degrés 1 à 5 et deux jours pour le 6e degré. En 5e et 6e années, ainsi que dans les classes à plusieurs degrés, l'inspecteur a la compétence d'accorder des dérogations.

3. **But :** le maître évitera de choisir un but d'excursion trop lointain qui nécessiterait un long et coûteux déplacement.

La réunion de plusieurs classes n'est pas recommandée ; elle doit être soumise à l'approbation de l'inspecteur. Une dérogation peut être accordée pour le seul déplacement en car, dans le dessein de limiter les frais de transport.

4. **Moyens de transport**

a) Chemin de fer : les billets collectifs pour les excursions scolaires peuvent être commandés par correspondance.

b) Autocar : l'itinéraire ne doit pas dépasser 250 kilomètres par jour. Le nombre des participants ne doit pas excéder le nombre maximum de places (on compte 3 places d'enfants pour 2 places d'adultes). Au cours de la journée, on prévoit au moins une halte d'une durée suffisante qui permette aux enfants de s'ébattre et d'effectuer un trajet à pied. Il est recommandé au maître de n'entreprendre une excursion en autocar qu'avec une entreprise offrant toute garantie de sérieux et de sécurité. L'Association genevoise des transporteurs par autocar tient à la disposition du corps enseignant une liste (avec tarif) des excursions les plus fréquemment organisées au départ de Genève (voir IR 1).

c) Bateau : il est recommandé au corps enseignant de n'entreprendre une excursion en bateau qu'avec des compagnies ou des concessionnaires officiels.

d) Télécabine, télésiège ou téléphérique : le maître qui envisage de recourir à l'un de ces moyens de transport doit :

1. l'indiquer sur la formule qu'il adresse à l'inspecteur ;
2. en informer les parents de ses élèves ;
3. insister auprès des enfants pour qu'ils se conforment rigoureusement aux consignes à observer pendant le trajet, et notamment en cas de panne.

e) Avion : les excursions scolaires en avion ne sont autorisées que pour les classes de 6e, en aucun cas pour les classes des autres degrés. Dans chaque cas, l'accord écrit des parents sera requis.

f) Autos particulières : lorsqu'une classe est transportée au moyen de voitures particulières, les élèves sont en principe couverts, en cas d'accident, par l'assurance RC des automobilistes. Toutefois, l'enfant du conducteur ne peut être couvert que par une assurance-passagers ; à défaut, l'enfant d'un automobiliste aurait avantage à prendre place dans une voiture autre que celle de son père ou de sa mère.

g) Bicyclettes : en cas d'accident survenant lors d'un déplacement à bicyclette, l'assurance complémentaire de l'Etat peut être mise à contribution, pour autant que le déplacement en question ait été dûment autorisé par l'inspecteur...

9. **Préparation**

a) Il est recommandé au maître qui prévoit une excursion en montagne de se renseigner quelque temps auparavant sur l'état des lieux afin d'éviter toute surprise (enneigement, éboulement, etc.).

b) Dans les jours qui précèdent l'excursion, le maître s'efforce de susciter l'intérêt des élèves pour les régions qui seront traversées ou visitées.

c) Avant l'excursion, le maître donne aux enfants tous conseils nécessaires (notamment vêtements, aliments).

10. **Commissaire**

Le maître doit choisir un commissaire, âgé au minimum de 18 ans, qui le seconde dans son travail de surveillance. S'il le désire, il peut s'adjoindre un deuxième commissaire. Il est rappelé au maître qu'il peut organiser l'excursion un jeudi, s'il veut demander la collaboration d'un de ses collègues.

15. **Attitude des enfants**

Pendant l'excursion, le maître exige de ses élèves une stricte obéissance, le respect de la propriété d'autrui et l'observation des règles de la protection de la nature.

Il prend d'autre part toute précaution pour éviter qu'un accident ne se produise, quel que soit le moyen de transport utilisé ou le trajet effectué...

Classes de neige, à la montagne, au bord du lac

Chaque année, en liaison avec la direction de l'enseignement primaire, le service des loisirs de l'Office de la jeunesse organise, à l'intention des classes de l'enseignement primaire dès la 4e année, des séjours qui portent, suivant la saison et le lieu, le nom de « classes vertes » (classes à la montagne), « classes blanches » (classes de neige), « classes bleues » (classe au bord du lac).

1. **Périodes**

Les classes vertes peuvent être organisées entre septembre et novembre et de Pâques à l'été ; les classes blanches ont lieu de janvier à Pâques ; les classes bleues de Pâques à l'été. Le cumul des séjours (automne, hiver, printemps) pendant l'année scolaire n'est pas autorisé. Le maître doit donc opter pour une des trois possibilités.

2. **Durée**

En principe, le départ a lieu le lundi matin et le retour le samedi après-midi.

3. **Inscription**

Le maître qui désire organiser une classe verte, blanche ou bleue doit remplir une formule d'inscription qu'il transmet à son inspecteur pour préavis. Il veille à respecter le délai d'inscription et à indiquer au moins trois dates à choix et trois maisons de séjour dans l'ordre de préférence.

... 9. **Programme de travail**

Le programme doit être établi en accord avec l'inspecteur. L'horaire de travail (en principe, de 8 h. 30 à 10 h. 30 et de 16 h. 30 à 18 h.) peut varier selon les activités et les conditions atmosphériques.

12. **Veillées**

Il est important de préparer d'avance les cinq veillées qui doivent être organisées durant le séjour.

Chutes de pierres

Elles peuvent se produire partout à la montagne.

— Elles ne sont pas toujours dues à des imprudences. L'érosion naturelle est souvent à l'origine de ce phénomène ou quelque mouton, chamois ou bouquetin.

— Les élèves doivent, de leur côté, faire tout leur possible pour éviter de déclencher une chute de pierres.

— Un certain nombre de mesures peuvent être prises pour limiter les risques. Dans un sentier zigzaguant sur une pente, éviter d'engager les élèves de façon qu'ils se trouvent les uns en dessus des autres.

— Les consignes concernant une alarme éventuelle doivent être données avant la course.

— Les élèves doivent être entraînés sur la façon de se mettre rapidement « à couvert » derrière une grosse pierre, un arbre, à l'aide du sac de touriste tenu en haut dans la direction d'où provient le danger, la tête sous le sac. Le long d'un sentier, se coucher juste en dessous du rebord qui jouera le rôle de tremplin pour les cailloux mis en mouvement.

— Il convient de ne pas peindre le diable sur la muraille, de ne pas créer de panique chez les élèves. Des consignes données « à froid » sont de nature à éviter ce risque.

Dans tout accident, le comportement du maître joue un rôle essentiel. Il doit, par son action et son comportement, tranquilliser et rassurer les élèves. Celui qui s'énerve, s'agite comme une guêpe autour d'un pot de miel, donne des ordres contradictoires, contribue à augmenter le danger, à créer la panique. Il est à conseiller, pour le maître, de suivre des cours de premiers secours.

Schweizerische Lehrerzeitung,

... Frappée de toutes ces choses, l'âme du jeune... s'agrandira ; elle s'élèvera au niveau de cette nature majestueuse ; elle embrassera l'ensemble et les détails, et partout elle découvrira la main de l'éternel ouvrier dans ses ouvrages aussi diversifiés que sublimes.

Le doyen Bridel,

Aarau 1795.

15. **Coucher**

L'heure du coucher est fixée en fonction de l'âge et de la fatigue des enfants. Le calme doit régner dans la maison à 21 heures. Il est interdit de laisser les enfants seuls au chalet pendant la nuit. La présence du maître ou des accompagnateurs est obligatoire.

16. **Enseignements particuliers**

Les classes peuvent bénéficier de l'enseignement donné par un instructeur (ski, voile, etc.). Le service des loisirs donne toutes précisions à cet effet.

19. **Accidents**

En cas d'accident, en plus de la démarche ci-dessus, le maître doit remplir la formule de déclaration d'accident (2 feuilles) se trouvant sur place et l'envoyer immédiatement au service des loisirs.

En cas d'accident grave, nécessitant l'hospitalisation d'un enfant, son transport peut être assuré gratuitement, du lieu de l'accident à l'hôpital cantonal de Genève, par un hélicoptère de la Protection civile, auquel le maître peut faire appel (voir IR 1). Auparavant, le préavis du médecin étant connu, il convient de solliciter l'autorisation des parents (les cas d'urgence étant réservés).

Il est à souligner que le transport en ambulance n'est pris en charge par l'assurance de l'Etat que du lieu de l'accident à l'hôpital le plus proche. En cas de retour à Genève en ambulance, celui-ci doit être organisé en accord avec les parents : ce sont eux qui paient en effet la facture.

20. **Renseignements divers**

Le service des loisirs communique chaque année au corps enseignant :

1. la liste des maisons disponibles pour les classes vertes, blanches ou bleues ;
2. la liste de l'équipement nécessaire, avec les indications concernant le service du prêt ;
3. la liste du matériel que le maître peut trouver sur place ;
4. les horaires des chemins de fer ;
5. les exigences particulières (attestations médicales) de certaines autorités cantonales ;
6. les mesures à prendre et les adresses à connaître en cas d'accident ou de maladie ;
7. les dispositions particulières concernant les classes de neige (adresse des écoles suisses de ski, coût des installations de remontée mécanique, etc.).

21. **Rapport**

A la fin du séjour, le maître doit remplir et retourner au service des loisirs la formule de rapport qu'il reçoit avant son départ.

22. **Chalets libres**

Le maître a également la possibilité d'organiser une classe verte, blanche ou bleue dans une maison autre que celles qui sont choisies et gérées par le service des loisirs.

Echanges de classe

Ces années dernières, plusieurs classes romandes se sont mises en rapport avec des camarades de Suisse alémanique pour organiser des échanges. Naturellement cela demande une organisation minutieuse. Les élèves sont logés dans les familles de leurs camarades d'outre-Sarine, qui simultanément sont accueillis chez nous. L'enseignement se poursuit régulièrement, dans les locaux officiels. Il faut aussi que les deux classes puissent se rencontrer et faire connaissance : peut-être au préalable, au cours d'une excursion commune. De toutes façons, les collègues qui ont tenté l'expérience se sont déclarés enchantés.

L'automne prochain, c'est l'Argovie qui sera l'hôte du Comptoir suisse. A cette occasion, la Fondation pour la collaboration confédérale souhaite développer et intensifier ces contacts, destinés à promouvoir une meilleure compréhension.

Les collègues que cela intéresse peuvent me faire connaître leurs vœux, que je transmettrai par l'intermédiaire de la « Schweizerische Lehrerzeitung ». Il est souhaitable que les élèves aient fait au moins deux ans d'allemand.

André Pulfer, 1802 Corseaux.

A. P.

Responsabilité juridique du maître

La situation du maître est juridiquement très complexe.

Le maître dépend de l'autorité de nomination par le canal de la commission scolaire, de la direction de l'enseignement primaire par l'intermédiaire de l'inspecteur.

Dans la suite de ce propos, il sera surtout question de la responsabilité du maître vis-à-vis des élèves et de leurs parents.

Lors des sorties ou de camps scolaires, les élèves sont légalement placés sous la responsabilité du maître du début de l'expédition jusqu'au moment du licenciement. Le maître est donc engagé vis-à-vis des élèves, en particulier en cas d'accident pouvant entraîner des lésions corporelles.

En cas d'accident grave va donc se poser la question de la culpabilité et de la réparation du dommage.

L'art. 18 du code pénal considère deux formes de culpabilité :

a) par préméditation ;

b) par négligence.

Il n'est pas imaginable qu'un maître expose sciemment ses élèves à un danger, mettant leur vie en péril. Malgré tout, des accidents se sont produits lors de courses où les maîtres, qui avaient été clairement avertis des dangers menaçants, ont pris le risque de poursuivre tout de même. Dans ces cas, le tribunal a parfois bel et bien retenu la préméditation.

Dans la pratique, par contre, nombreux sont les cas où la négligence a conduit à de graves blessures, voire même à la mort de certains élèves. Dans ces cas, des maîtres ont été reconnus coupables de lésions corporelles, voire d'homicide par négligence.

Quelques exemples :

— *Une classe pique-nique au bord d'un torrent tumultueux ; une fillette est entraînée dans l'eau et se noie. Le maître est reconnu coupable d'homicide par négligence. Il aurait dû apprécier le danger qu'il y avait à organiser une halte à cet endroit.*

— *Lors d'une course d'école, une partie des élèves manifeste le désir de ne pas poursuivre la course. Le maître entreprend une ascension avec les volontaires et laisse les réfractaires sans accompagnant. Deux écoliers prennent un « raccourci » pour rejoindre la classe — résultat : deux blessés graves. Le maître est reconnu coupable de lésions corporelles par négligence ; il aurait dû ou abréger la course ou contraindre tous les élèves à l'accomplir en entier.*

Il est donc indispensable que le maître donne des consignes précises avant la course, qu'il rende les élèves attentifs aux dangers possibles. Au besoin, qu'il donne des indications écrites concernant son projet et qu'il demande aux parents d'en prendre connaissance et de signer.

Le maître se devrait de procéder à une reconnaissance soigneuse de la course au moment de l'établissement du projet. Il sera particulièrement attentif aux dangers que peuvent présenter les diverses phases du parcours ; il n'hésitera pas à prévoir des détours pour éviter les passages scabreux.

Lors d'une reconnaissance, il est nécessaire de prévoir également le comportement des élèves. Ainsi, tel maître qui dirige une classe composée d'enfants agités, peu disciplinés, devra reconnaître, non seulement l'emplacement du pique-nique, mais encore les environs de celui-ci. Il serait, en effet, reconnu responsable si, par exemple, un enfant tombait dans un fossé des environs et se blessait sérieusement.

La prise en charge des responsabilités

— commence lors de la reconnaissance de la course, de la collecte des informations, des dispositions prises en vue de l'organisation ;

— consiste à partager les responsabilités toutes les fois que c'est possible (autorités scolaires, parents, élèves) ;

— se fait, en route, par une surveillance constante, le contrôle du rythme, des consignes données, rares mais précises ;

— le fait de conserver son calme et le sens de l'humour.

Ou trin que vagues la terro
Te tendra cop.

Va du train qui te plaît :
La terre tiendra pied.

Dicton provençal.

Vacances des jeunes

Comme chaque année, en avril, « Vacances des jeunes » se rappelle au souvenir des enseignants. Parce que ce mouvement en faveur des écoliers du canton de Vaud, ainsi que des cantons voisins et du Tessin, est animé par des membres de la SPV, en collaboration avec des maîtres professionnels, des assistantes sociales et des personnes ayant à cœur l'éducation de nos jeunes dans une époque marquée souvent par la démission des adultes.

Des collègues vaudois, comprenant la nécessité de notre effort éducatif et de prévention sociale, nous appuient dès la création de notre association, soit depuis 1958.

Cette année, nous signalons le geste émouvant et généreux, autant que discret, d'une institutrice lausannoise, Mlle Madeleine Collet, qui nous aida de son vivant et qui, décédée en septembre 1975, fit de « Vacances des jeunes » son héritière, par amitié

pour notre secrétaire, Mlle Magnenat, fondatrice de VdJ, à qui l'on doit la création des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) dans notre pays et qui fit partie du comité SPV. Nous tenons à honorer ici la mémoire de Mlle Collet, qui, tout aussi discrètement, sut cultiver, pendant ses vacances et ses loisirs, ses dons artistiques et littéraires. Elle publia, en particulier, en 1956, une plaquette intitulée : « Bouquet de campagne », dont nous extrayons ce poème, en signe de gratitude :

MARC
Marie sa femme racontait
Que son nom de baptême était Jean.
Tous nous l'appelions Marc.
C'était un homme des champs.
Dès que la neige s'en allait
On le voyait penché vers la terre ;
Avec les perce-neige et la première primevère
Il annonçait le printemps.
A quatre heures du matin
Il était sur le chemin
Sa faux bien aiguisée posée sur l'épaule
Et de travers, son vieux chapeau couleur du temps.
Tout le jour, il était aux champs... (extrait)

Notre collègue Madeleine Collet avait écrit son testament le 20 mars 1975, en faveur de « Vacances des jeunes », alors que la maladie la frappait. Nos jeunes bénéficieront de sa grande générosité.

« Vacances des jeunes », dont le développement régulier se poursuit d'année en année, encadre les enfants et les préadolescents de 3 à 16 ans, pour leur offrir une expérience de vie collective, dans un climat de bonne camaraderie, selon les principes de l'éducation active. Faire du temps des vacances une période favorable à l'épanouissement des jeunes, leur suggérer des activités susceptibles de leur apprendre un emploi « créatif » de leurs futurs loisirs, dans le respect de la personnalité et de la liberté d'autrui, tels sont, en bref, les buts que « Vacances des jeunes » s'efforce de réaliser.

En 1975, 429 enfants et préadolescents participèrent à 15 séjours : de la colonie pour jeunes enfants, dès 3 ans, aux camps de découverte à vélo, ou d'initiation à la navigation à voile. Activité croissante, si l'on pense qu'en 1973 il y eut un peu plus de 200 participants.

Merci à tous nos collègues qui, se rendant compte que nos efforts répondent à une nécessité, veulent bien nous aider à financer nos séjours. Cela encourage les responsables, sur la brèche durant l'année entière.

VACANCES DES JEUNES, CCP 10 - 209 86, 5, Petit-Beaulieu, 1004 **Lausanne.**
Pour « Vacances des jeunes » : *M. Barbey.*

UN JARDIN NATUREL DANS UN CADRE HISTORIQUE

Sur le chemin qui conduit à la **Tour de St-Triphon**, se situe un vaste jardin botanique. Les rocailles de l'endroit ont été nettoyées et décorées de **plus de mille espèces**. Des étiquettes avec l'origine des plantes donnent à ce jardin un aspect universel.

Le jardin est **ouvert toute l'année**. Il y a toujours des plantes intéressantes à regarder. L'aspect du jardin est particulier et attractif, avec un petit étang, un sentier dans une falaise et une pelouse de 4000 m² où les enfants peuvent s'ébattre sans discipline particulière ; une belle vue sur la plaine et les montagnes et un pavillon de bois avec une **pièce de 40 m²** tout confort où les visiteurs peuvent s'installer et **consulter des livres**.

Le responsable ne quitte pas le jardin du jeudi matin au dimanche soir de sorte qu'il n'est pas nécessaire de l'avertir.

Le jardin est ouvert gratuitement du vendredi matin au dimanche soir.

Pour tout renseignement :

William Aviolat,
case postale N° 12,
CH-1000 Lausanne 19.

A LA TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

« Ouvertures » du 4 mai 1976 : l'école active

Réalisation : Louis Barby
Journaliste : Valérie Bierens-de-Haan

Il y a des adultes qui gardent un bon souvenir de l'école, mais il y en a aussi, et sans doute beaucoup plus, qui s'y sont ennuyés et qui affirment avoir oublié tout ce qu'ils y ont appris.

Quels souvenirs de leur période scolaire auront plus tard les enfants qui aujourd'hui sont à l'école active ? Préjuger de leurs connaissances serait audacieux, mais affirmer qu'ils se souviendront d'une atmosphère de liberté, de travail choisi et non subi, de moments privilégiés à la rencontre de la vie qui les attend, ça n'est pas se montrer trop optimiste quant à cette nouvelle méthode d'enseignement.

Certes l'école active suit le contenu du programme de l'enseignement public, mais certaines branches n'y sont pas abordées de la même manière, ni en même temps. Le programme de cette école met davantage l'accent sur les capacités de raisonnement, sur la maîtrise des moyens d'expression et sur l'acquisition des notions de base.

« marchepieds »

pour un printemps vaudois :

ITINÉRAIRES PÉDESTRES DU CANTON DE VAUD

tracés sur une carte au 1 : 150 000, avec des indications concernant les temps de marche. Un très grand nombre de promenades **balisées** indiquées avec la plus grande précision. **Fr. 10.—**

Parution : Pâques 1976

Théo Chevalley

CIRCUITS PÉDESTRES VAUDOIS

42 parcours circulaires proposés au touriste auto-pédestre et accessibles aussi par train, accompagnés chaque fois d'un plan détaillé.

1 vol. broché, illustré, format 12 × 18 cm, 112 pp. **Fr. 12.—**

Théo Chevalley

PRÉALPES ET ALPES VAUDOISES

43 itinéraires, avec des variantes, 10 plans topographiques.

1 vol. broché, illustré, format 12 × 18 cm, 152 pp. **Fr. 9.80**

Parution : Pâques 1976

Trois ouvrages édités en collaboration avec l'Association vaudoise de tourisme pédestre.

Edgar Pelichet

LE GUIDE DU CANTON DE VAUD

Présenté dans l'ordre alphabétique des communes, l'inventaire complet des monuments, des œuvres d'art, des curiosités et des sites.

1 vol. broché, illustré, sous couverture couleur, format 11 × 20 cm, 128 pp. **Fr. 16.—**

Albert Chessex

40 NOUVEAUX ITINÉRAIRES POUR PIÉTONS

Choix de promenades, renseignements pratiques et évocation de paysages.

1 vol. broché, illustré, format 10,5 × 14,8 cm, 136 pp. **Fr. 9.80**

LES GUIDES TOURISTIQUES DES ÉDITIONS PAYOT

BULLETIN DE COMMANDE à adresser à votre libraire ou à la Librairie Payot, case postale 3212, 1002 Lausanne

Je soussigné(e) commande

Nom : .....

Prénom : .....

Rue et No : .....

Localité avec No postal : .....

..... Itinéraires pédestres du canton de Vaud (carte) à **Fr. 10.—**

..... Chevalley : Circuits pédestres vaudois à **Fr. 12.—**

..... Chevalley : Préalpes et Alpes vaudoises à **Fr. 9.80**

..... Pelichet : Le Guide du Canton de Vaud à **Fr. 16.—**

..... Chessex : 40 nouveaux itinéraires à **Fr. 9.80**

+ frais de port et d'emballage

Pour tous renseignements complémentaires informez-vous auprès des gares ou de la CGN.

QUELQUES SUGGESTIONS POUR DES COURSES D'ÉCOLES

Le magnifique village fleuri et médiéval d'Yvoire

Thonon et le Château de Ripaille

une croisière intégrée dans le programme de votre course d'école

Chillon - Lausanne	(durée 1 h. 35 env.)
Montreux - Lausanne	(durée 1 h. 20 env.)
Bouveret - Vevey	(durée 1 h. 10 env.)
Montreux - St-Gingolph	(durée 1 h. 00 env.)
Lausanne - Vevey	(durée 1 h. 00 env.)
Genève - Coppet	(durée 0 h. 50 env.)
Nyon - Genève	(durée 1 h. 15 env.)

Lausanne - Yvoire aller et retour (durée 2 × 1 h. 40 environ)

Lausanne - Thonon aller et retour (durée 2 × 1 h. 10 environ)

Lausanne - Evian aller et retour (durée 2 × 0 h. 35 environ)

Tour du Petit-Lac Inférieur (1 h. 45)
(Genève - Coppet - Hermance - Genève)

Tour du Haut-Lac Supérieur (1 h. 45)
(Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve - St-Gingolph - Vevey)

COURSE D'ÉCOLE...

CAMP DE VACANCES...

CAMP D'ÉTUDES...

SUR LE CAMPING VD 8, POINTE D'YVONAND

Accès :
d'Yverdon, 9 km.
d'Yvonand, 1 km.

Sur place :
ravitaillement complet, petite restauration
sanitaires ultra-modernes
place couverte avec tables
plage de sable balisée (sans danger pour non-nageurs)
jeux divers, places de sports, échecs géants
places de pique-niques, possibilité de faire du feu

Prix :
journée-plage et pique-nique : Fr. 10.— par classe
nuitée-camping, sur emplacement réservé, Fr. 30.— par classe

Renseignements :
gérance du Vd 8, M. Marchand, tél. (024) 31 16 55
secrétariat permanent CCY, Yverdon (024) 21 71 57

L'ÉCOLE ACTIVE DE MALAGNOU

offre la possibilité d'un complément de formation en pédagogie active (classe 8-9 ans) pour l'année scolaire 1976-1977.

Salaire mensuel de Fr. 1000.— sur douze mois.

Faire offre écrite au secrétariat
39 bis, route de Malagnou,
1208 **Genève**,

jusqu'au 10 mai.

Radio scolaire

1re quinzaine de mai

POUR LES PETITS

Chansons et danses du printemps

Le printemps s'annonce par toute espèce de signes, échelonnés dans le temps : dès février, par exemple, les merles trillent... Mais les élèves des premières classes (6 à 9 ans), qui vivent dans l'immédiat, ne s'attachent sans doute guère à relier entre elles, pour en former un tout cohérent, ces diverses manifestations de l'approche du printemps. C'est une des tâches que peut se donner l'école que de les leur faire découvrir et aimer.

Mais on peut envisager ce travail selon des perspectives différentes. D'ordinaire, on attire l'attention des enfants sur la façon dont le printemps se signale à notre vue, éventuellement à notre odorat : et on part de là pour fournir des explications d'ordre plus ou moins scientifique.

Renée Junod et Paulette Lachausse, dans le centre d'intérêt qu'elles proposent pour le mois de mai, ont choisi d'aborder le thème autrement : en reconnaissant d'abord le « printemps en musique » — depuis les chants d'oiseaux jusqu'à des œuvres orchestrales, en passant par des rondes et des chansons.

Diffusion : lundi 3 mai, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Chants d'oiseaux, bourdonnements d'insectes, chansons populaires, pages orchestrales de Vivaldi : entre ces divers éléments, il existe un dénominateur commun, qui est d'évoquer tout à la fois des musiques et des danses printanières. Or, nous venons de le dire, c'est par le biais de ces manifestations d'une joyeuse émulation que R. Junod et P. Lachausse ont choisi de rendre leurs jeunes auditeurs sensibles à la présence et aux charmes du printemps.

La suite toute naturelle de cette mise en « état de grâce » consiste à enchanter l'imagination des enfants. Ce sera fait, après reprise de quelques thèmes musicaux, grâce à un conte d'Edith Berger, où l'on assiste à un véritable ballet de personnages qui sont tous en quête de la réponse à une même question : « Qui réveille le printemps ? ».

Diffusion : lundi 10 mai, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Remarque : Comme on le voit, les émissions prévues dans cette série se situent moins sur le plan de l'intellect que sur celui de la sensibilité, de l'intuition, du sens esthétique. C'est là un champ d'expression dans lequel tous les élèves peuvent, à chances égales, trouver à s'affirmer sur des modes extrêmement variables. Voir, ci-après, quelques suggestions pour la mise en valeur de ce centre d'intérêt.

POUR LES MOYENS

Lorsque l'oiseau paraît... (V)

Si les enfants de 9 à 12 ans connaissent relativement bien certains oiseaux de nos cours d'eau, tels que canard, cygne ou foulque, il n'en va pas de même pour d'autres oiseaux, plus difficiles à approcher et à observer. Le héron est de ceux-là — au même titre, d'ailleurs, que la cigogne, par exemple.

Pour faire plus ample connaissance avec ces volatiles « au long bec emmanché d'un long cou », Guy Fermaud dialoguera avec ce merveilleux peintre et sculpteur animalier qu'est Robert Hainard, dont on sait qu'il a passé des heures et des jours à observer les animaux de Suisse et d'Europe, en toute saison et par tous les temps, avec une attention passionnée et une patience infinie.

Peut-être se dégagera-t-il de cet entretien, outre des notions plus précises sur le héron et son mode de vie, une sorte d'invitation à l'effort de la découverte. Car enfin, les vraies joies de la nature ne consistent pas qu'à regarder passivement des animaux presque domestiqués, qui glissent au fil de l'eau, quasiment à portée de main. Les longues recherches au long des berges, l'affût, puis — soudain — la découverte et l'observation attentive, n'est-ce pas autrement attrayant et enrichissant ?

Diffusion : mardi 4 mai, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF)

Sur les lieux mêmes... (X)

Pour Robert Rudin, l'histoire ne se lit pas seulement dans les manuels spécialisés. Nous la trouvons facilement autour de nous. Il suffit de se rendre sur place, d'ouvrir l'œil (et le bon !), d'écouter un peu parler les gens qui en savent quelque chose...

C'est de cette façon qu'il a, tout au long de la présente année scolaire, entraîné les élèves de 10 à 12 ans « sur les lieux mêmes » où il était possible de découvrir des vestiges du passé — non pas, certes, n'importe lesquels, mais de ceux qui, en suscitant une évocation plus générale, permettaient de faire revivre des moments caractéristiques de l'histoire de notre pays : ainsi en fut-il, par exemple, pour l'âge de la pierre taillée, l'Helvétie romaine, le Moyen Age ou la Renaissance, grâce à des visites aux grottes préhistoriques de Schaffhouse, aux mosaïques d'Orbe et d'Avenches, à Tourbillon et à Valère, ou à Berne et à ses fontaines.

Avec la dixième et dernière émission de cette série, nous en arrivons à l'histoire toute proche, celle de notre siècle, par le rappel d'un important phénomène économique et social : le développement du tourisme en général et des sports d'hiver en particulier.

Diffusion : mardi 11 mai, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

POUR LES GRANDS

Le monde propose

Au cours de ces dernières années, on a constaté d'importants changements dans le domaine de l'édition : à de rares exceptions près, ce ne sont plus les œuvres de fiction qui remportent le plus de succès auprès des lecteurs, mais les ouvrages documentaires, et notamment ceux qui enregistrent les événements de notre époque et tentent d'en donner une explication.

On peut regretter une telle évolution comme étant le signe que certaines dimensions de la nature humaine (le rêve, l'idéal, le goût d'une spéculation intellectuelle désintéressée) ont perdu de leur valeur au bénéfice de préoccupations plus immédiates et de profits plus certains. Cette nostalgie ne change rien au fait : les gens d'aujourd'hui, mieux conscients que les contingences de l'actualité les concernent d'une manière plus ou moins directe, s'attachent à les comprendre mieux, à les juger, à en tirer d'éventuelles leçons.

C'est une démarche de même nature que tend à promouvoir l'émission « Le monde propose », qui revient au début de chaque mois dans le programme de la radio scolaire. Puisque, en analysant et commentant l'un ou l'autre événement de notre histoire la plus récente, Francis Boder et ses collaborateurs fournissent aux élèves de 13 à 15 ans l'occasion de s'informer plus à fond et, à partir de là, de juger en meilleure connaissance de cause.

Diffusion : mercredi 5 mai, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Sites historiques (VIII)

La constatation n'est pas nouvelle : certains lieux sont, plus que d'autres, chargés d'histoire. Non qu'ils soient forcément plus anciens ou plus méritants que leurs proches voisins ; mais leur destinée, le rôle qu'ils ont joué, ont été différents. Dire pourquoi n'est pas facile, surtout en peu de mots. Peut-être en peut-on deviner quelque chose lorsqu'on s'efforce, non pas tant d'expliquer des événements

que de faire revivre les gens qui y furent mêlés de près. Alors apparaissent mieux la trame des occasions, le jeu des volontés ou des ambitions, l'influence des caractères, les impératifs du hasard...

C'est un peu ce qu'André Maradan propose aux élèves de 13 à 15 ans, au sujet de la cité et du Château de « Gruyères ». En compagnie de la famille Martin, ils s'y rendront en visite. Mais les Martin se sont préparés à cette excursion, ils ont recueilli le plus possible d'informations sur les lieux et les gens. Si bien que, une fois sur place, chaque objet qu'ils verront se trouvera rattaché à une période historique, à un personnage — devenant ainsi « parlant » grâce à tous les souvenirs qu'il évoquera.

Diffusion : mercredi 12 mai, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Francis Bourquin.

Document

Pour prolonger l'écho de... « Chansons et danses du printemps »

Relation « musique-expression corporelle »

Lors de la première émission, les enfants entendront notamment deux extraits, partiellement commentés, des « Quatre Saisons » de Vivaldi : « L'hiver », 2e mouvement, début ; « Le printemps », 1er mouvement, début. Après l'émission, ils pourront exprimer oralement ce que leur a suggéré chaque fragment. Lors d'une ou plusieurs nouvelles écoutes de ces deux passages musicaux, ils tenteront de représenter leurs impressions par des gestes et mouvements appropriés (mime).

Relation « musique-images »

Dans cette même émission, il est question aussi d'oiseaux, d'insectes, de fleurs. Lors d'une classe-promenade, on pourra faire observer aux enfants d'autres signes du printemps. Apporter ensuite en classe les éléments naturels ainsi recueillis ou des images qui les représentent. Faire choisir aux enfants quelques-uns de ces éléments ou images dont ils estiment qu'ils illustrent le mieux la musique du « Printemps » de Vivaldi.

Relation « images ou éléments-textes »

Pendant la semaine qui suit la première émission, les élèves sont invités à créer, en relation avec les éléments ou images choisis par eux concernant « Chansons et danses du printemps », un texte collectif ou des textes individuels (description, brefs poèmes, comptines, voire paroles d'une petite chanson, etc.).

Relation « textes-illustration »

Les textes collectifs peuvent susciter un travail de groupe pour leur illustration (peinture, dessins, collages, etc.). Chaque élève doit être bien au courant de la phrase qu'il aura à illustrer ; et il doit tenir compte de la phrase qui précède et de celle qui suit pour créer un tout harmonieux. Après avoir illustré le texte, les enfants copient leurs phrases et chacun colle la sienne au dos du dessin précédent, afin de former un livre de classe. (Pour les tout-petits, c'est l'institutrice qui peut distribuer les phrases déjà écrites.) Attention : si des éléments semblables (personnages, animaux, fleurs, etc.) doivent apparaître plusieurs fois, il faut les représenter de manière identique.

Pour les textes individuels, il va de soi que l'illustration se fera aussi individuellement.

Relation « classes-radio » !

Tous les travaux réalisés en rapport avec le thème de ce centre d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Mme Renée Junod, école normale cantonale, faubourg de l'Hôpital 68, 2000 Neuchâtel.

Le délai d'envoi sera précisé en cours d'émission.

Ces travaux seront présentés et commentés lors de la dernière émission de la série, le 24 mai.

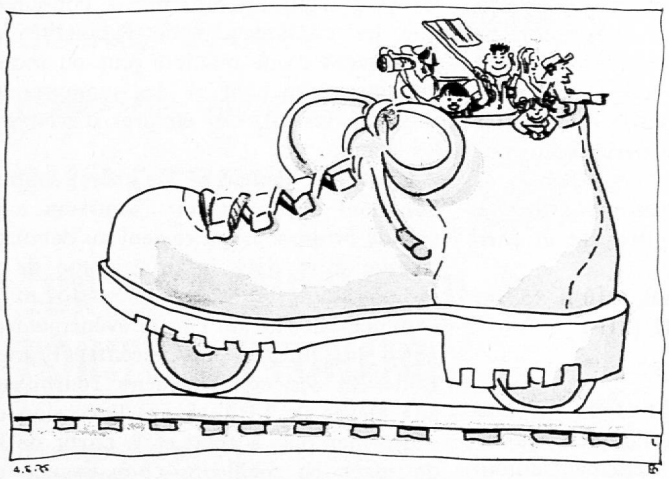

Montreux - Les Avants/Sonloup - Château-d'Œx - Gstaad - Zweisimmen - Lenk.

Nombreux circuits combinés train / télécabine / car / marche.

Film 16 mm couleur et prospectus à disposition

MOB

Chemin de fer
MONTREUX-OBERLAND
BERNOIS
1820 Montreux Tél. (021) 61 55 22

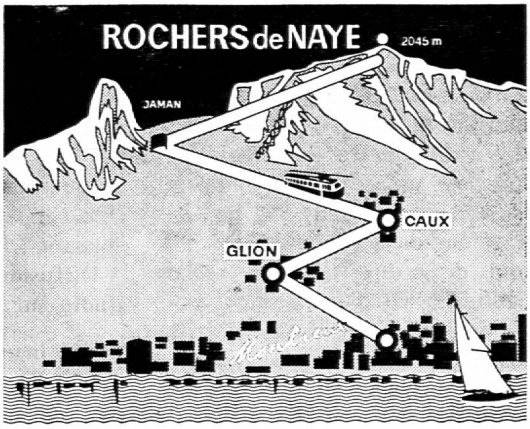

Panorama le plus grandiose de Suisse romande 2045 m.

Nombreux circuits pédestres

Jardin alpin - Hôtel-restaurant

Film 16 mm couleur et prospectus à disposition

MGN

Chemin de fer
Montreux (ou Territet)
Glion - Caux - Jaman
Rochers-de-Naye
1820 Montreux Tél. (021) 61 55 22

Pelikano

le stylo d'écolier qui a largement fait ses preuves avec 2 perfectionnements importants*

La forme nouvelle de sa partie avant, dite encoche «belle écriture».

Dans cette encoche, l'index tient bien en place. Il ne peut plus glisser sur la plume. Finis donc les doigts barbouillés d'encre. Les écoliers tiennent ce stylo en souplesse et avec assurance, sans crispation.

Le nouveau Pelikano existe désormais en version spéciale pour gauchers.

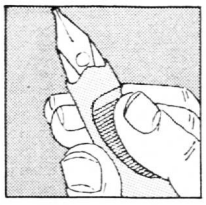

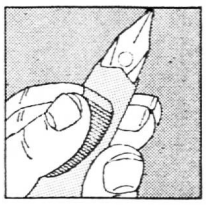

Les modèles spéciaux pour gauchers ont une encoche «belle écriture» déportée sur la gauche et la plume spéciale «L». Plus de 10% des enfants en Suisse sont gauchers pour lesquels les nouveaux modèles spéciaux du Pelikano représentent une aide précieuse.

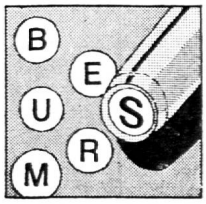

Encore un petit détail du nouveau Pelikano: Plus de confusions en classe grâce aux vignettes-initiales dans l'extrémité du corps.

PAYS DE FRIBOURG

Instituteurs,

Institutrices,

Conduisez vos enfants dans une région où les paysages sont encore naturels et les sites moyenâgeux encore bien conservés.
Combinez votre séjour avec des courses pédestres, des moyens de transports divers (autobus GFM, télécabines, bateau) et des visites d'expositions ou de monuments historiques.

Renseignements : UNION FRIBOURGEOISE DU TOURISME, case postale 901, **1700 Fribourg.**

Refuge de la Tour Anzeindaz

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE, SOUPER, COUCHER EN DORTOIRS, PETIT DÉJEUNER Fr. 14.50

Tél. M. Jean Aegerter (025) 5 91 47 ou 3 17 15

La CLINIQUE DE LOGOPÉDIE
(troubles du langage oral et écrit)

cherche

UN INSTITUTEUR

pour classe spéciale de petit effectif organisée en semi-internat 3e, 4e, évtl. 5e année primaire.

Entrée en fonctions : 30 août.

Faire offres écrites
Batelière 9
1007 LAUSANNE

ON DEMANDE, d'occasion :

En Haïti, les écoles et coopératives rurales de Jérémie (conseillées par nos amis et collègues Marie-C. et Richard Chellandes) désirent s'équiper d'une

IMPRIMERIE

aussi complète que possible.
Faire offre à Jean-L. Loutan, 17, Amandolier, 1208 Genève. Tél. 35 18 36.

Bauer ne construit pas des prrrrojecteurs.

Les projecteurs P6 Bauer sont conçus maintenant de façon que le bruit des trépidations soit amorti dans une large mesure. En même temps la puissance des amplificateurs est supérieure et garantit la musicalité parfaite du son même dans de grandes pièces.

Pour en croire vos oreilles et non pas simplement ce que nous disons, envoyez-nous ce coupon:

Je désire une démonstration du projecteur 16 mm Bauer à fonctionnement silencieux et puissance sonore élevée.

Nom: _____

Adresse: _____
No postal
et localité: _____

Téléphone: _____

Responsable: _____

Voici dans quelles conditions l'emploi du projecteur serait envisagé:

Distance de projection _____ m

Largeur de l'écran _____ m

Projection dans différentes pièces	oui/non*
Projection éventuelle également dans des pièces non obscurcies	oui/non
Projection en plein air	oui/non
Séances scolaires	oui/non
Loisirs	oui/non
L'opérateur change	oui/non
Nous tournons nos films nous-mêmes	oui/non
Nous tenons à pouvoir les sonoriser	oui/non

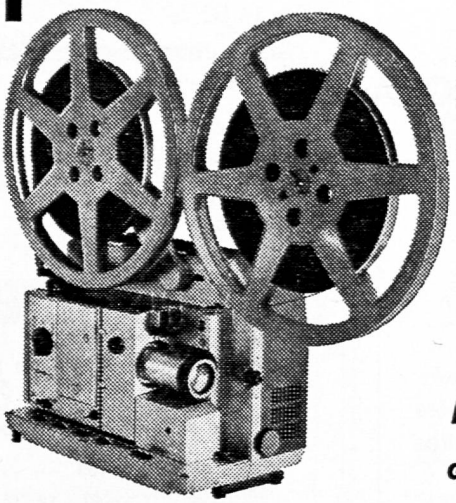

A envoyer à:
Robert Bosch SA, Dépt Photo+Cinéma,
Hohlstrasse 186, 8021 Zurich
Téléphone 01/429442

*Tracer ce qui ne convient pas

BAUER

Groupe BOSCH

KLÖTI WILD YY

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux